Un jardin sur mesure

entre carottes et tulipes

Édition 2010-2011

Concours organisé par le CAUE de Maine-et-Loire

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Un jardin sur mesure

entre carottes et tulipes

AVANT-PROPOS

Dans un contexte de pression foncière et immobilière générant un étalement urbain non maîtrisé, le Conseil général de Maine-et-Loire a arrêté un Plan Départemental de l'Habitat en janvier 2008 dont une des orientations est la diversification des formes urbaines dans l'objectif d'une gestion économe des sols.
La concrétisation de cette orientation s'est traduite à travers le concours départemental « Habiter autrement : Pour un urbanisme durable » ayant pour objet l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitat plus denses et conçus avec une approche environnementale.
Le nouveau mode d'urbanisation de ces quartiers privilégie des parcellaires de petite taille dans lesquels le terrain disponible est souvent aménagé sommairement, générant une contre-référence attribuée le plus souvent à l'objectif de densification.

L'initiative du CAUE de Maine-et-Loire avec ce concours sur l'aménagement des jardins permet de démontrer que la réduction de la surface des terrains n'affecte en rien la qualité d'usage et la capacité du jardin à offrir l'agrément et la ressource vivrière.
Les propositions des différentes équipes mettent en évidence une nécessaire articulation entre les espaces publics, les secteurs collectifs et les jardins privés pour favoriser une qualité de vie dans ces nouveaux quartiers.
Par ce nouveau concours « Un jardin sur mesure. Entre carottes et tulipes », le Conseil général affirme encore plus sa politique dynamique et innovante en faveur d'un urbanisme durable en Maine-et-Loire.

Christian GILLET
1er Vice-Président du Conseil général chargé de l'habitat

La densité urbaine est une réponse à l'indispensable lutte contre l'étalement urbain. Elle a pour conséquence une autre nécessité, aussi impérieuse, celle de l'intimité des habitants, de leur tranquillité et de la qualité du « vivre ensemble dans le quartier ». Ne pas se soucier de cela est une très regrettable erreur, une façon de passer à côté de la mutation urbaine induite par la maîtrise durable de la fabrication de la ville.

Ce besoin d'intimité et de partage volontaire des espaces passe par l'intelligence de l'implantation de l'habitat, la qualité de l'architecture mais aussi de l'organisation fonctionnelle des espaces extérieurs et de la relation entre les espaces publics et privés. Le jardin est au cœur du dispositif, il est une pièce à vivre et une transition, son usage participe de l'intimité privative (ce qui le différencie de l'espace public) mais aussi du lien social. Il est le troisième élément de la composition du quartier, un facteur de l'équilibre d'un ensemble urbain pensé pour l'habitant, appropriable.

Bien souvent toutefois, le jardin est ce qui reste quand on a tout dessiné, un délaissé. Pour resituer cet espace dans son rôle essentiel de structuration du quartier, dans la transition qu'il imprime entre l'individuel et le collectif, entre l'intime et le partagé, le CAUE de Maine-et-Loire a proposé aux jeunes concepteurs d'imaginer, dans un contexte donné, un dispositif intégrant une nouvelle idée du jardin : « Un jardin sur mesure. Entre carottes et tulipes ».

Sylvie GUINEBERTEAU
Présidente du CAUE de Maine-et-Loire
Maire de Brissac-Quincé

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CONCOURS / JURY p.5
PROGRAMME p.6

PALMARÈS p.9
De l'espace public à l'espace privé p.10
Tulipp & Quarots p.12
À l'ombre végétale des palettes p.14

PROJETS p.16
Le jardin au naturel p.16
Au-delà des murs p.17
Potager radial p.18
℅ paysage p.19
Cuisine commune, salon intime p.20
L'îlot pêchers p.21
Plantez… À mesures d'ondées vertes p.22
Le commun des parcelles p.23
Rendez-vous chez moi, chez vous, chez nous p.24
Les jardins de Madame Hérisson p.25
Un jardin pour tous, tous autour d'un jardin p.26
Le jardin privé, un espace partagé p.27
Le jardin : un outil de jardinage p.28
Potageons ou l'art de jardiner avec ses voisins p.29
La traverse, mise en partage d'un jardin p.30
Prairie potagère partagée p.31
Un chez-soi tourné vers les autres p.32
Part'âge p.33
Des jardins « éco-colorés » p.34
De la mise en commun p.35
Un jardin pour soi, un écosystème pour tous p.36
Quand nos clôtures s'en mêlent p.37
Lâche ta télé et viens ramasser les pommes p.38
Libérons les voisins, conjuguons nos jardins ! p.39
Des jardins, un potager p.40
Plaisir aux quatre saisons p.41
Un jardin sur mesure, des jardins en mesure p.42
Réunir les potagers dans un espace visuel commun p.43
Les salles vertes p.44
Parcelle partagée p.45
Un jardin gourmand, cultiver les saveurs du partage p.46
Jardins de ville, en ville p.47
Du jardin privé au jardin partagé p.48
Le goût des vôtres ou l'art de partager son jardin p.49
M(c)itoyenneté p.50
Un essaim de jardins angevins p.51

COORDONNÉES DES PARTICIPANTS p.52
PARTENAIRES / ORGANISATION p.55

PRÉSENTATION DU CONCOURS
UN JARDIN SUR MESURE. ENTRE CAROTTES ET TULIPES

On invite les accédants comme les locataires à construire ou se loger dans des maisons construites sur de petites parcelles composant des quartiers de plus en plus compacts. Il faut économiser le foncier. Il faut réduire la consommation de l'espace en limitant l'étalement urbain. Il faut réapprendre le « vivre ensemble » dans une densité recomposée. Retrouver la ville et l'urbanité en quelques sortes. Voilà le message ! Il vient en rupture brutale avec quarante années d'invitation au rêve de la maison individuelle, celui de la belle maison dont on peut faire le tour et que complète l'illusion du parc conçu en miniature, à grands effets d'herbe de la pampa, de cèdres bleus et de clôtures persistantes.

On revient à la petite parcelle, au petit jardin ; il est alors question de vis-à-vis, d'intimité et de composition partagée.

Et le jardin, pièce de vie, apparaît souvent comme le délaissé, le signe d'une individualité s'affranchissant de la lecture collective du nouveau quartier, espace d'appropriation familiale échappant à la moindre cohérence. La dernière marque d'une nostalgique mémoire de la ruralité.

Il faut donc apporter à l'aménagement de ces petites parcelles le même soin que celui mis en œuvre dans la conception du nouveau quartier et de sa forme urbaine. Témoigner, au moins, que le petit espace peut conjuguer l'agrément et la ressource vivrière, « entre carottes et tulipes », mais aussi la cohérence et l'imaginaire.

Aider, suggérer, surprendre, en donnant l'envie et le mode d'emploi, montrer tout ce que l'on peut faire d'un petit bout de terre pour le confort, le partage et le plaisir des sens.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Maine-et-Loire s'est adressé aux jeunes concepteurs, dans le cadre d'un concours très ouvert, afin que soient proposées, dans un contexte convenu, les solutions utiles à l'aménagement et à la cohabitation des parcelles proposées dans les nouveaux quartiers. Nous vous proposons le résultat de cet appel à idées.

JURY

PRÉSIDENCE

- **Philippe MADEC**, architecte
- **Christian GILLET**, 1er vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire
- **Sylvie GUINEBERTEAU**, présidente du CAUE de Maine-et-Loire

MEMBRES

- **Laurent COLOBERT**, chef du service Habitat et Cohésion Sociale au Conseil général de Maine-et-Loire
- **Nicolas DUVERGER**, directeur du CAUE de la Sarthe
- **René GRANGE**, directeur général des pépinières Jeanne de Laval
- **Hélène LEROY**, conseillère architecture et développement durable à la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire
- **Bruno LETELLIER**, directeur du CAUE de Maine-et-Loire
- **Fanny MAUJEAN**, directrice des parcs et jardins de la ville d'Angers
- **Olivier NAZEYROLLAS**, directeur général des pépinières Minier
- **Antoine QUENARDEL**, jardinier-paysagiste
- **Nicolas ROMÉ**, directeur des études et du développement, Angers Habitat
- **Jean-Louis VIOLEAU**, sociologue

RAPPORTEURS

- **Vincent CAZALS**, paysagiste du CAUE de Maine-et-Loire
- **Maeva CEGARRA-GASNIER**, paysagiste du CAUE de Maine-et-Loire
- **Muriel JEANNE-BOUVIER**, paysagiste du CAUE de Maine-et-Loire
- **Dominique SERVANT**, paysagiste du CAUE de Maine-et-Loire

PROGRAMME

LES JARDINS

Situation
Les parcelles se situent dans un quartier d'habitat urbain constitué de petites maisons de ville.

Les critères physiques
- 4 tailles de jardin : 50 m², 150 m², 200 m² et 350 m²
- Les limites et les vues (cf plan)
- Dénivelé : terrain plat
- Orientation (cf plan)

LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

La proposition des candidats s'intéressera aux quatre parcelles et devra offrir la possibilité d'espaces mutualisables.

Chaque jardin devra :
- Disposer d'espaces à usage différenciés (terrasse, aire de détente pour les enfants, étendoir à linge, lieu de compostage…).
- Tenir compte d'une économie dans la création et l'entretien du jardin.
- Disposer d'un arbre de première grandeur sauf pour le jardin de 50 m².
- Offrir les conditions du bien-être chez soi.
- Associer l'agrément au vivrier.
- Tenir compte de l'impact du soleil sur le jardin (protection/exposition).
- Prévoir l'évolution du jardin dans le temps.
- Respecter les règles d'urbanisme (distance de plantation, hauteur…).

Par ailleurs, il sera possible de jouer avec les dénivelés du terrain.

L'ensemble des travaux ne devra pas dépasser 15000 euros (fournitures et main-d'œuvre).

PLAN

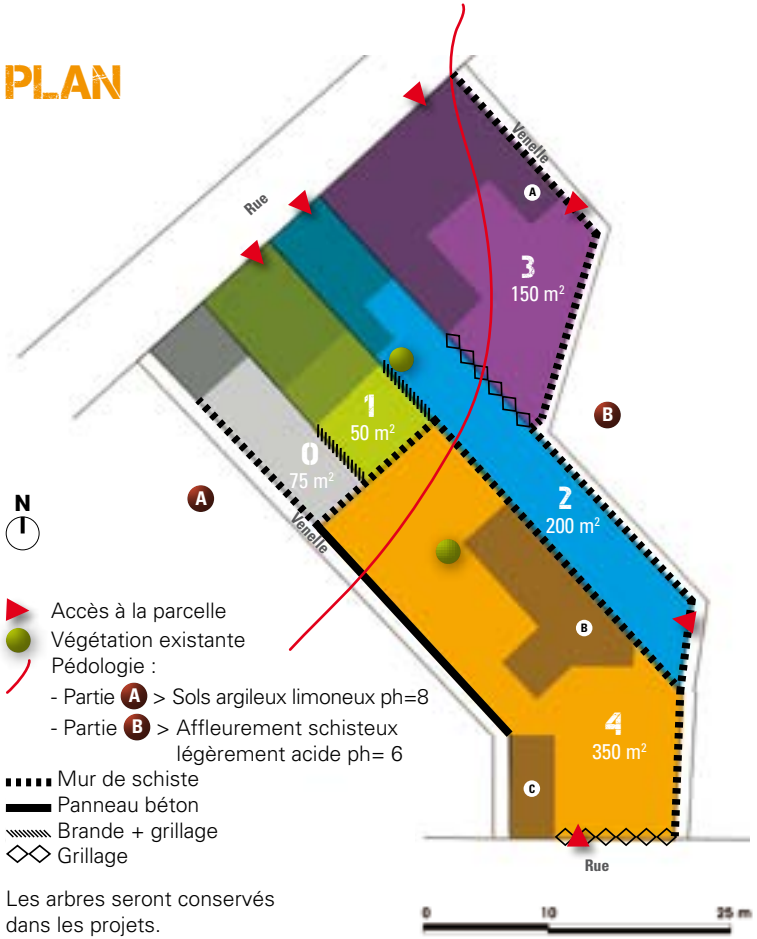

Les arbres seront conservés dans les projets.
Tous les habitants entretiennent de bons rapports de voisinage !

PARCELLE 0

Hangar et jardin à l'abandon (parcelle pouvant être intégrée à la réflexion)

PARCELLE 1

Jeune couple sans enfant

- Le salon donne sur le jardin
- **Parement de façade** > Véranda en aluminium donnant sur le jardin
- **Les clôtures** > Murs de schiste 1m50 de haut et en fond de parcelle, clôture brande + grillage à 1m50 de haut
- Pas d'arbre sur cette parcelle

PARCELLE 2

Couple avec 2 enfants et 1 chien

- La cuisine et la salle à manger donnent sur le jardin
- **Parement de façade** > Enduit traditionnel toiture terrasse
- **Les clôtures** > Mur de schiste, grillage + brande (du côté de la parcelle 1) et grillage (du côté de la parcelle 3) à 1m50 de haut
- Palmier de 5m de haut (Phoenix canariensis)

PARCELLE 3

1 personne seule qui loue à 2 étudiants des chambres à l'étage

- Une chambre dans l'avancée la plus importante et la cuisine en face, au milieu le salon vitré sur le jardin
- **Parement de façade** >Tuffeau et ardoise
Ⓐ Extension boîte en zinc
- **Les clôtures** > Mur de schiste et grillage 1m50 de haut
- Pas d'arbre sur cette parcelle

PARCELLE 4

Couple 50 ans avec 3 grands enfants

- En partie sud ouest : bureau / En partie nord : cuisine et salon
- **Parement de façade** > Ⓑ Maison : enduit et schiste, parement aux couleurs contrastées chaudes / Ⓒ Garage en bois
- **Les clôtures** > Mur de schiste 1m50 de haut, grillage en entrée 1m20 de haut et panneau de béton sur venelle ouest
- Palmier de 6m de haut (Washingtonia filifera)

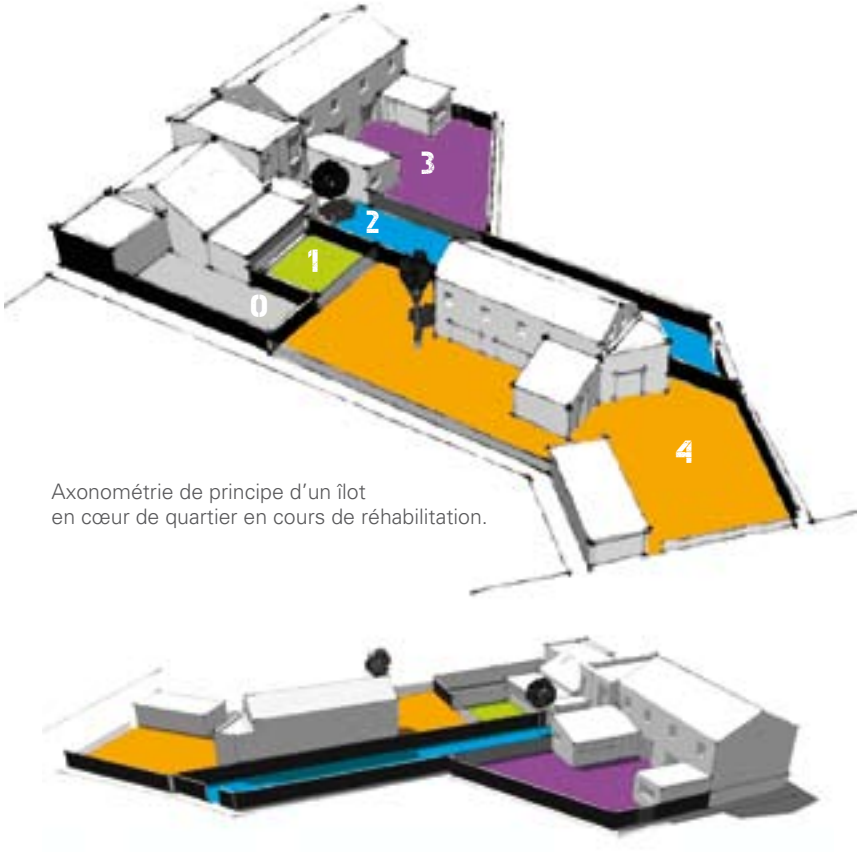

Axonométrie de principe d'un îlot
en cœur de quartier en cours de réhabilitation.

« Un jardin sur mesure. Entre carottes et tulipes » est un concours ouvert aux concepteurs, paysagistes, architectes…

- **Octobre 2010**, lancement officiel du concours.
- **26 novembre 2010**, clôture des inscriptions, 75 candidats déclarés.
- **17 décembre 2010**, 39 candidats remettent une proposition, soit un panneau A0 accompagné d'une notice et d'un mode d'emploi.
- **Le concours est anonyme**, chaque équipe est identifiée par un code de son choix composé de deux lettres et deux chiffres.
- **Janvier-février 2011**, analyse des candidatures par la commission technique
- **14 mars 2011**, délibération du jury pour désigner les 3 équipes lauréates

Exceptés les lauréats, les propositions sont présentées dans leur ordre d'arrivée.
Les textes, plans, axonométries, croquis sont extraits des panneaux AO et des notices.

PALMARÈS

1

LAURÉAT (P.10)

De l'espace public à l'espace privé

Un jardin qui se partage, se mange et se contemple

Sébastien CASONI, **Samuel ENJOLRAS** et **Amélie ROUSSEAU** sont diplômés de la Haute École du Paysage de l'Ingénierie et de l'Architecture de Genève (ancienne école d'ingénieurs de Lullier), où ils enseignent aujourd'hui.

2

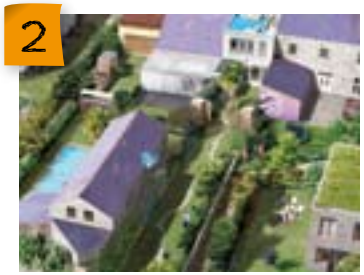

DEUXIÈME PRIX (P.12)

TULIPP* & QUAROTS**

*Trame Urbaine Linéaire d'Intérêt Paysager et Productif
** QUARtiers Ouverts et Territoires Solidaires

Diplômés de l'École Nationale Supérieure du Paysage et de la Nature de Blois en 2005, **Grégoire BASSINET** et **Rémy TURQUIN** fondent l'agence Bassinet-Turquin en octobre 2010, après avoir été chefs de projet dans différentes grandes agences françaises et internationales d'architecture et de paysage.

3

TROISIÈME PRIX (P.14)

À l'ombre végétale des palettes

Diplômé de l'INHP à Angers, **Guillaume MOREL-CHEVILLET** travaille aujourd'hui au sein de l'agence lyonnaise Gautier + Conquet avec **Christophe BOURGUE**, architecte, qui a débuté sa carrière dans le milieu du théâtre. **Céline GIBERT** a rejoint l'agence lyonnaise Insolites architectures après avoir complété sa formation à l'École Polytechnique de Milan.

Projet après projet, le jury a particulièrement apprécié :

- L'OPTIMISATION DES ESPACES
- LA MUTUALISATION
- LE TRAITEMENT DE LA MITOYENNETÉ
- L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE DU QUARTIER
- LA GESTION ÉCONOME EN RESSOURCES
- L'ÉVOLUTIVITÉ DU JARDIN
- LES TRUCS ET ASTUCES

1 DE L'ESPACE PUBLIC À L'ESPACE PRIVÉ

UN JARDIN QUI SE PARTAGE, SE MANGE ET SE CONTEMPLE

« Pouvoir tout utiliser, telle est la volonté pour nos jardins privés »

Les jardins privés sont composés de masses persistantes, *Arbutus unedo, Fejoa sellowaina* et graminées, qui viennent en coulisses pour cacher ou dévoiler des vues tout en donnant de la hauteur. Des masses érigées, de *Miscanthus sinensis* '*Gracilimus*', habillent le pied des Arbousiers. Quant à eux, les *Fejoa* apportent une touche d'exotisme avec ses baies comestibles et sa floraison magnifique. Pour finir, cette structure est accompagnée en grande majorité de plantes comestibles et médicinales. Le jardin n'est plus seulement un agrément mais se déguste tout au long de l'année.

Deux stratégies particulières

La première stratégie présente une progression de l'espace public à l'espace privé, en passant par l'échelle de l'espace collectif. La surface proposée à aménager est alors utilisée non plus comme seul jardin privé, mais comme un ensemble cohérent, s'insérant dans un tissu urbain résidentiel imaginé. Le projet tend ainsi à renverser le propos actuel, constitué de nombreux aménagements individuels de petite taille, en créant un jardin qui joue un rôle à l'échelle de la ville. La seconde stratégie propose un concept végétal fort répondant au besoin de jardin en prenant comme opportunité première, la surface importante de pleine terre de ce milieu urbain. Ici, le végétal se veut outil de conception, permettant de faire coexister plusieurs espaces perméables entre eux tout en conservant une intimité. Le végétal se veut aussi initiateur d'usages possibles par la volonté d'avoir un jardin qui se cultive, se déguste, se mange et se contemple. Le jardin devient alors espace de rencontre, appropriable par chacun.

Les jardins privés

- S'accrochent sur l'ossature collective et proposent des limites végétales qui se dégustent et se contemplent
- Mettent en scène une végétation organisée suivant une trame de persistants, permettant ainsi l'intimité tout en ne cloisonnant pas l'espace
- Proposent une échelle intermédiaire entre l'arbre et l'homme par l'utilisation de grands arbustes, les arbousiers et les fejoa
- Mettent en place une terrasse pour chaque jardin en barrette de schiste.

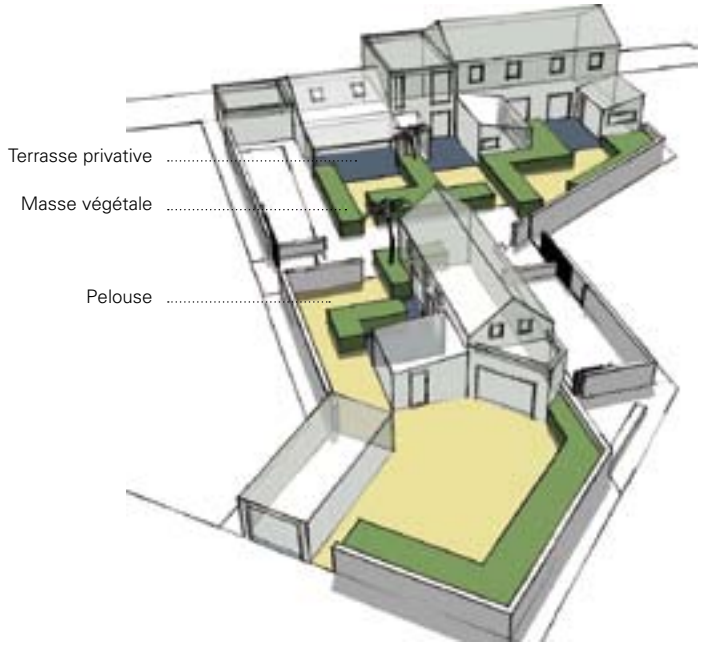

Existants
PHca : Phoenix canariensis

Arbustes
FEse : Feijoa sellowiana-Goyave du Mexique
RIam : Ribes nigrum '*Josta*'
RIem : Ribes rubrum '*London Market*'
ROca : Rosa canina

Vivaces, Annuelles et Rhizomes
MIsi g : Miscanthus sinensis '*Gracimillus*'
ALmo : Alchemilla mollis
DA : Dalhia x hortensis '*Albion*' et '*Artaban*'
BRme : Briza media
FIul : Filipendula ulmaria
ECpu : Echinacea purpurea
CHma : Chelidoine majus
VEbo : Verbascum bomb
GEro : Geranium robertianum
CE : Centaurium erythraea
PHal : Physalis alkekengi
CYca : Cynara cardunculus

LAURÉAT

ÉQUIPE 03AP

Sébastien CASONI
paysagiste
sebastien.casoni@hesge.ch

Samuel ENJOLRAS
paysagiste
samuel.enjolras@hesge.ch

Amélie ROUSSEAU
paysagiste
amelie.rousseau@hesge.ch

2 TULIPP* & QUAROTS**

*TRAME URBAINE LINÉAIRE D'INTÉRÊT PAYSAGER ET PRODUCTIF / ** QUARTIERS OUVERTS ET TERRITOIRES SOLIDAIRES

« Créer une trame paysagère *durable* concentrant les aspects productifs, fonctionnels, écologiques, esthétiques sur la limite des jardins »

Quelle est la place du paysage dans le tissu pavillonnaire ? Dans la juxtaposition de cellules privatives ou dans un objet commun qui relie sa totalité ? Les limites séparatives entre les jardins constituent une trame sur laquelle le paysagiste peut intervenir à l'échelle de la ville. L'étude de l'évolution des jardins privatifs, permet d'envisager une nouvelle génération d'aménagement. Aux murs suivent les haies monospécifiques qui sont elles-mêmes remplacées par des haies fleuries, assurant un rôle écologique et esthétique plus complet. Le jardin perd sa fonction vivrière, supplanté par les magasins de grande distribution.

La haie doit dépasser la simple fonction de limite et d'ornement, elle doit aussi être utile au quotidien et stimuler les échanges entre voisins. Cette haie désignée sous l'acronyme TULIPP, « Trame Urbaine Linéaire d'Intérêt Paysager et Productif » est fondée sur 5 piliers : une matérialisation de la limite, un ornement pour le jardin, un écosystème, un espace fonctionnel, et un support à la production vivrière. La haie TULIPP constitue un écran visuel, l'alternance des strates garantit une opacité sur toute sa hauteur. Sa diversité fait varier les formes, les teintes et les fragrances au fil des saisons.

Les cinq « piliers » de la haie TULIPP*

Le maillage TULIPP sert à la fois de refuge pour la faune, protège le jardin des agressions du vent et du soleil et participe à la gestion des eaux. Des éléments fonctionnels peuvent également être intégrés à la haie : cabane à outils, compost, ruche. La fonction vivrière de la haie TULIPP est un élément central du projet, basé sur le constat que le rendement annuel d'un arbre est bien supérieur aux besoins d'une personne ou d'une famille. La consommation moyenne des fruits et légumes par personne et par an, détermine la répartition spatiale des essences et crée un réseau d'échanges à l'échelle de l'îlot. L'ajout de plantes ornementales est laissé à l'appréciation de chacun, en gardant

Évolution schématique du tissu pavillonnaire et du traitement de ses espaces privés extérieurs

A - 1e génération de la haie pavillonnaire : le mur

C - 3e génération de la haie pavillonnaire : la haie fleurie

B - 2e génération de la haie pavillonnaire : la haie monospécifique

D - 4e génération de la haie pavillonnaire : la haie TULIPP*

prioritaire l'objectif vivrier. Le modèle TULIPP est adaptable en fonction des particularités morphologiques, culturelles et climatiques de chaque contexte. La réussite du réseau TULIPP est liée à la création d'un organisme de gestion locale, les QUAROTS, « QUARtiers Ouverts et Territoires Solidaires », résultat d'une concertation entre les habitants. La haie TULIPP vise à apaiser l'aspect conflictuel associé à la limite.

Si la haie TULIPP avait existé lors de la création de Rome, Romulus au lieu de tuer Remus, lui aurait offert une bonne tarte aux pommes.

DEUXIÈME PRIX

ÉQUIPE 24MK

Grégoire BASSINET
paysagiste
bassinetturquinpaysage@gmail.com

Rémy TURQUIN
paysagiste
bassinetturquinpaysage@gmail.com

3 À L'OMBRE VÉGÉTALE DES PALETTES

« Créer un potager en fond de parcelle de chaque jardin et développer des liaisons entre eux afin d'offrir le choix aux usagers de les mettre en commun.»

Notre démarche a été de retravailler sur les limites séparatives des jardins mais aussi des limites avec les venelles. Nous venons offrir de la transparence et de la fluidité aux jardins, notamment sur les potagers, tout en conservant le caractère privatif de chaque jardin. Un système de double porte palette permet à chaque usager d'ouvrir ou non son potager à son voisin. Ces portes s'épaississent en mobilier à tiroirs, pouvant communiquer entre les différents potagers. Le potager devient alors un espace mutualisé, de partage, de transmission de connaissance entre les différentes générations.

Axonométrie parcelle 2

Coupe sur parcelle 2

Conception d'un potager Pop-Up

Aller vers une mutualisation des espaces passe par la qualité et l'originalité du potager. Ainsi naît le Pop-Up, un module jardiné qui vient ponctuer les parcelles. Au moyen d'un dispositif simple, le sol, vivant et fertile est surélevé, mettant en scène les végétaux vivriers plantés.
Le Pop-Up est un dispositif ludique et facile d'utilisation pour donner envie aux habitants de partager la culture du jardinage.

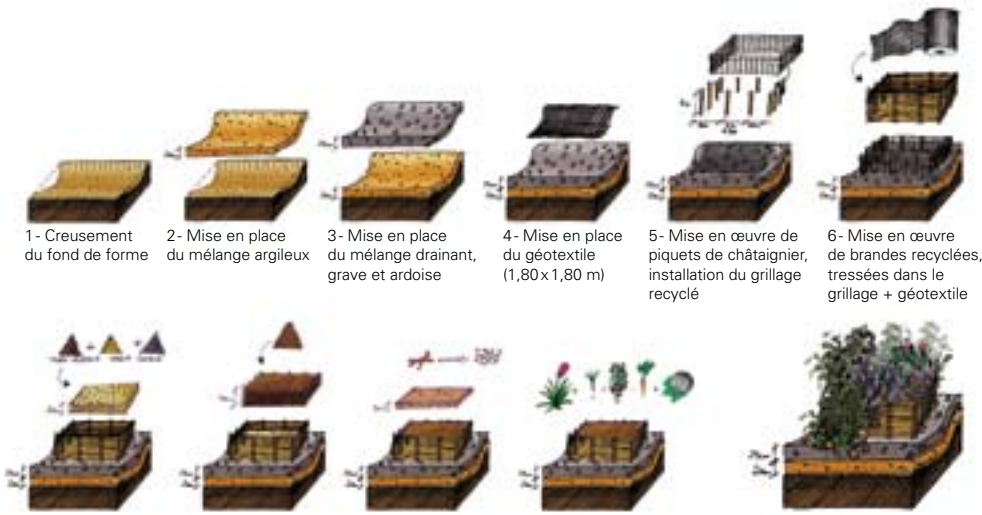

1- Creusement du fond de forme
2- Mise en place du mélange argileux
3- Mise en place du mélange drainant, grave et ardoise
4- Mise en place du géotextile (1,80 x 1,80 m)
5- Mise en œuvre de piquets de châtaignier, installation du grillage recyclé
6- Mise en œuvre de brandes recyclées, tressées dans le grillage + géotextile
7- Mise en œuvre d'un mélange de terre végétale (30%), de sable (30%), de grave (40%)
8- Mise en place de terre végétale
9- Mise en place d'une couche de paillage BRF
10- Plantation légumes, fleurs, aromates
10- Et Pop !

Le mobilier (palette) conçu avec des tiroirs à double face renforce de manière ludique les échanges (récoltes, messages, graines, connaissances…) entre les usagers.

Le principe de double porte en palettes recyclées donne le choix aux usagers de partager ou non leur potager. Il s'inscrit dans une dimension de mutualisation de l'espace privé au profit de la communauté.

TROISIÈME PRIX

ÉQUIPE 63PO

Christophe BOURGUE
architecte DE
krystof_bourgue@hotmail.com

Céline GIBERT
architecte
bamceline@hotmail.com

Guillaume MOREL-CHEVILLET
paysagiste
guil.morel@gmail.com

LE JARDIN AU NATUREL

« Le concept du jardin et des jardins est axé sur une empreinte la plus en phase possible avec la nature. »

Créer un équilibre dans le jardin

- **Création de passage** pour permettre à la faune terrestre de rentrer et sortir de cet îlot urbain (corridor vert). Lui proposer le gîte et le couvert pour peut-être le faire rester sur place.
- **Des abris à oiseaux** et à chauves-souris, serviront à l'installation pérenne de prédateurs pour vos nuisibles.
- **Des hôtels à insectes** : vous procurez à une échelle plus petite des prédateurs efficaces contre les pucerons, mais aussi héberger des abeilles sauvages pour la pollinisation de vos légumes et de vos fruitiers.
- **Les bacs à compost** permettront de décomposer leurs déchets végétaux, servant de nourriture à une multitude d'êtres vivants, tel que les lombrics, vers en tout genre, bactéries, etc. Et en finalité sera déposé sur le potager, qui produira à nouveau des légumes.
- **Le bac réceptionnant l'eau pluviale**, procurera une réserve utilisable pour de réels besoins.

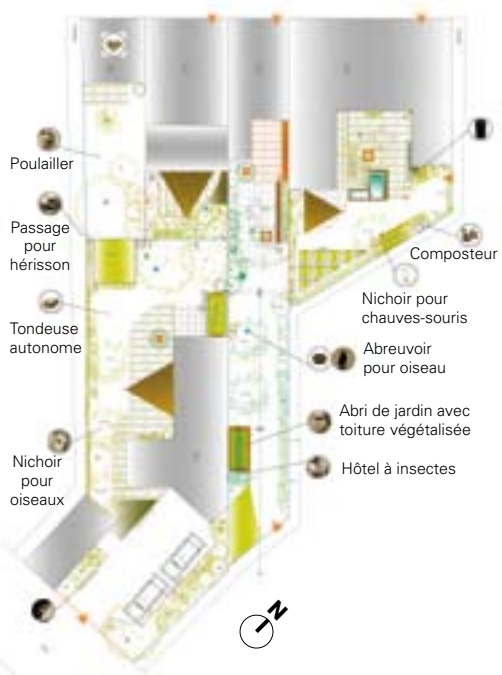

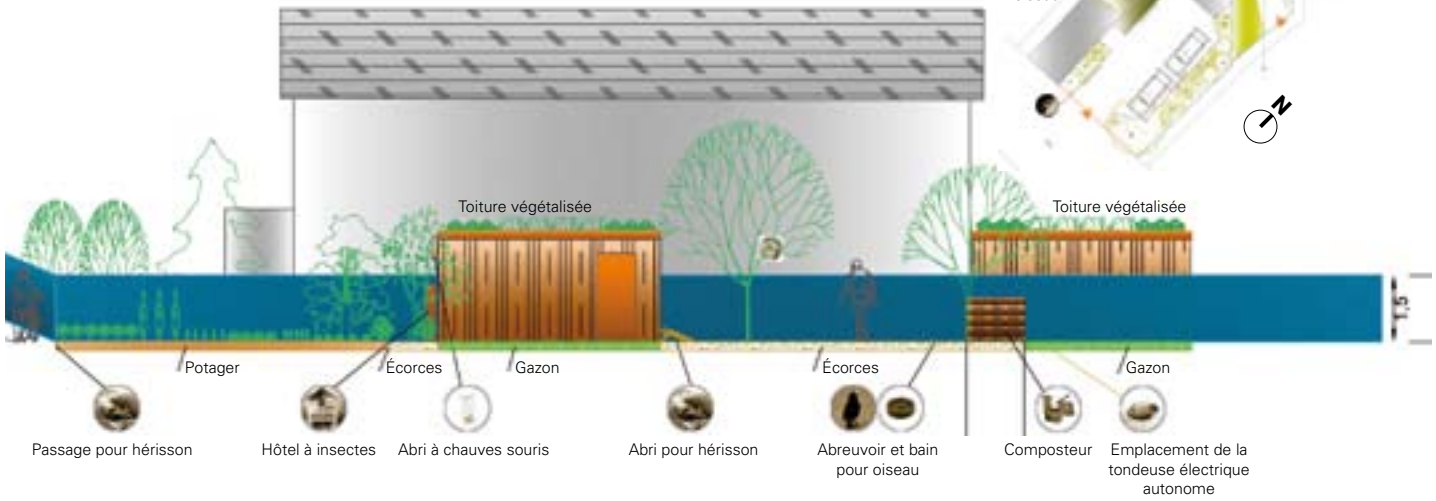

ÉQUIPE TR54

Luc GEHIN
paysagiste
luc@transitive.fr

AU-DELÀ DES MURS

**« Un jardin naturel…
Véritable livre ouvert sur la vie. »**

Les espaces se déclinent en 4 jardins

- **Le Jardin de pluie**, qui s'articule autour d'une mare peu profonde densément plantée et bordée de grands arbres. Une noue végétalisée y conduit les eaux de toiture.
- **Le Jardin de façade**, qui comprend une terrasse en bois et deux tonnelles en châtaignier. Ces dernières ont pour fonction de raccrocher les bâtiments entre eux, et d'offrir de l'ombre et des fruits de table (vigne et chèvrefeuille comestible).
- **Le Verger**, qui se compose de fruitiers-tiges. Ceint d'une clôture en châtaignier ajourée, il accueille périodiquement des carrés de potager.
- **La Basse-cour**, qui abrite poulailler, abri de jardin, bac à compost, et tonneaux en bois pour la récupération des eaux de toiture.

Le Jardin de façade
Le Verger
Parcelle 4
Le Jardin de Pluie
La Basse-cour
Platelage bois pour terrasse
Bloc d'ardoise pour seuil
Ponceau platelage bois pour noue
Poulailler mobile
Abris de jardin en bois
Bac à compost
Tonneau pour récupération des eaux de pluie
Banc en bois
Clôture en châtaignier
Herbes folles / arbustes / grimpantes en mélange
Herbes de milieu humide pour noue et mare
Carré de culture potagère
Tonnelle en châtaignier et grimpantes
Arbre de haut jet
Fruitier sur tige

ÉQUIPE ET16

Eve TARDIF
paysagiste
evtardif@aliceadsl.fr

POTAGER RADIAL

« Faire pousser des espaces mutualisés et créer une plus grande cohérence sociale tout en préservant l'intimité de chaque foyer. »

L'espace commun est aménagé selon les principes de la permaculture, les éléments sont placés de manière à optimiser les flux d'énergies et de matériaux sur le site. Chaque foyer conserve une partie de sa parcelle privée mais mutualise une autre partie pour l'espace en commun, sauf pour la parcelle 1 qui conserve toute sa surface.
La structure en angle et quart de cercle choisie permet de créer une « poche solaire » et de développer un langage allant du formel rectiligne a des formes et des espaces naturels et sauvages.
Le parti d'aménagement propose une continuité écologique de plantations, une variété de niches écologiques pour la faune et la flore, aquatiques autour du bassin, prairies, zones enherbées, buissons et broussailles, petites espèces ligneuses, arbres et relient l'îlot au contexte écologique avoisinant.

Coupe élévation
Système de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du potager

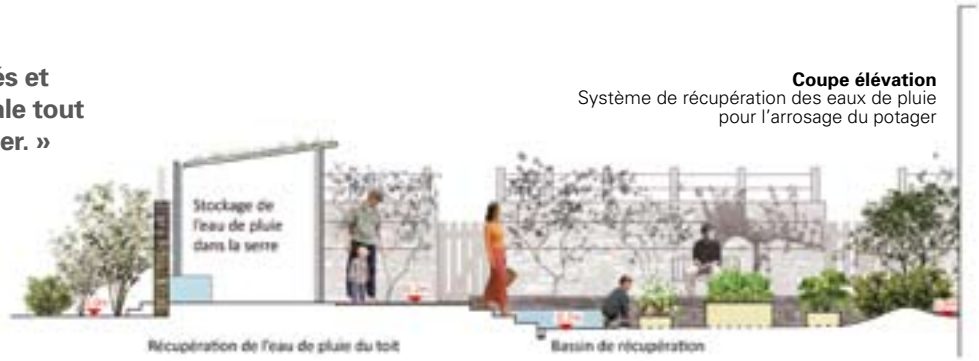

Potager radial

Bassin rocailleux et plantes aquatiques

Axonométrie du potager radial, direction nord est, depuis la sculpture vers la serre

ÉQUIPE COOL

Anaïs LEGER
architecte paysagiste
f.anais.leger@gmail.com

Paul SMITH
paysagiste
paulmhsmith@gmail.com

% PAYSAGE

« Une nouvelle organisation spatiale pour une nouvelle urbanité. L'urbanité étant productrice de civilité. »

Sous forme d'utopie concrète, cette solution permet de créer une parcelle partagée qui est directement accessible à partir de tous les terrains privés de l'îlot. Un véritable espace semi-privé (ou semi-public) est dégagé, offrant une mutualisation bénéfique en termes de production, de qualité de vie, d'ornement, de facilité de gestion, d'économies et de fluidité spatiale.
Des espaces réorganisés, bien marqués d'un point de vue fonctionnel et physique, dotés d'une interconnexion fluidifiante. Une nouvelle organisation qui favorise les rapprochements, un nouveau fonctionnement qui permet aux vertus de l'Homme de s'exprimer dans un écosystème novateur à la fois protégé et protecteur.

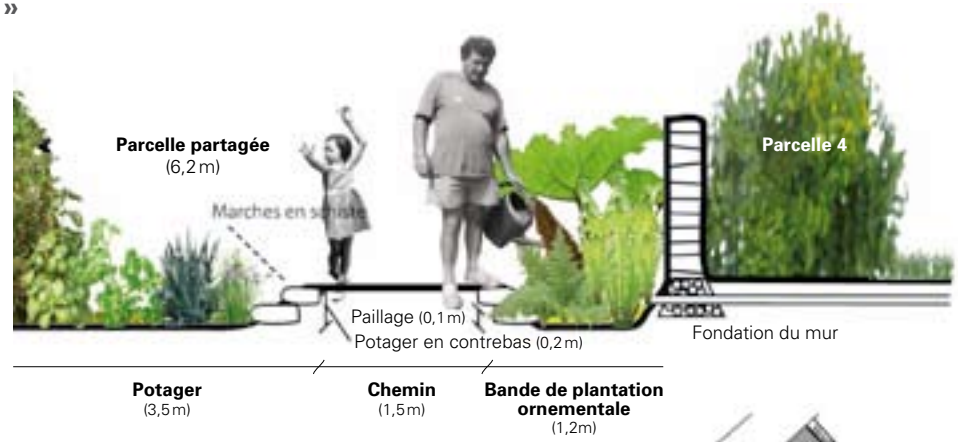

Vue depuis l'ouest

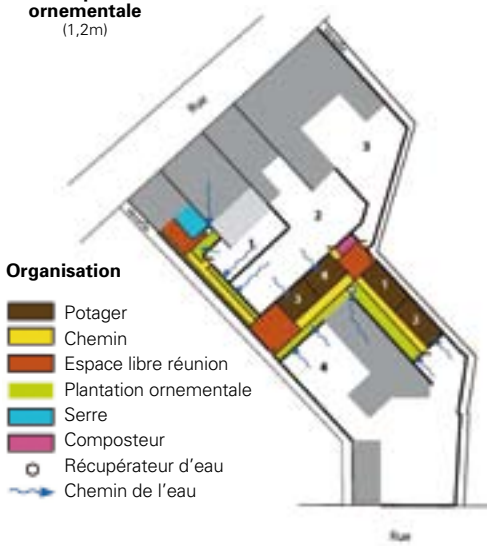

ÉQUIPE CT22

Antoine ABARNOU
ingénieur paysagiste
abarnou.antoine@gmail.com

François GUIBERT
paysagiste
fr.guibert@laposte.net

CUISINE COMMUNE, SALON INTIME

QUAND LA MAISON S'INVITE AU JARDIN...

« Un découpage différent de la division parcellaire créé selon l'exposition, les ombres, la proximité des maisons ou les liens entre les parcelles. »

Le potager rythme les quatre parcelles. Il est **un foyer, un espace commun**, avec ou sans clôtures. C'est un lieu de production et de partage. Une table permet de manger ensemble sans partager tout l'espace.
Autour du potager, **des chambres** s'organisent. Selon leur situation, leur exposition ou leur ensoleillement, elles sont utilisées à l'une ou l'autre saison, à l'un ou l'autre moment de la journée, par les enfants, les parents ou les personnes âgées...
Ces chambres s'étendent d'une parcelle à l'autre et proposent un autre découpage de l'espace. Le potager et ces chambres « transparcelles » sont une première étape d'une éventuelle **mutualisation de l'espace**.

- Prairie
- Espace acide (créé par les pins)
- Espace de sous-bois
- Potager
- Pelouse autour du potager
- Terrasse avec pergola
- Chemin en schiste (roche locale)
- Massifs ensoleillés (azalée, laurier…)
- Plantes d'ombre
- Arbres repères (palmiers et pins)
- Arbres isolés des prairies

Le salon des thés (d'été)

Le balcon d'hiver r(o)ugissant au soleil

ÉQUIPE 86HM

Hélène PEPIN
paysagiste
helene.pepin@free.fr

Marguerite RIBSTEIN
paysagiste dplg
margo_ribstein@hotmail.com

L'ÎLOT PÊCHERS

« La floraison rose, la fructification et la chute des feuilles animent la vie du cœur d'îlot. »

Parcelle 2

Le réseau, autonome pour chaque parcelle, est relié, grâce à un système de trop plein, à un réseau qui collecte le débit de fuite et qui traverse les parcelles. Les rigoles peuvent aussi être mises en connection avec celles des jardins voisins par un système de petites vannes que chacun actionne à sa guise en fonction de son besoin en eau ou de celui de son voisin. L'eau ainsi stockée en surface, plantée par les végétaux limite l'engorgement des réseaux publics ou les risques d'inondation. Les petites citernes en aval des gouttières permettent de réalimenter les rigoles par temps sec.

Un cahier des charges sera proposé et validé par les habitants. Il définira globalement le parti d'aménagement à l'échelle de l'îlot : la mise en œuvre des éléments structurants, rigoles, clôtures et plantations, leur entretien afin que le projet conserve toute sa cohérence.

L'eau apporte une qualité biologique aux jardins et l'agrément pour tous.

Les pêchers, racontent une histoire commune : la floraison, la fructification, la taille, etc.

ÉQUIPE FC99

Fabienne COURTOIS
paysagiste
fabienne.courtois@free.fr

PLANTEZ...

À MESURES D'ONDÉES VERTES

« À travers ce cadre, un cheminement qui semble être créé par des ondes, telles les gouttes de pluie dans un lac, oscille dans les jardins permettant l'accès aux venelles. »

Dans chaque parcelle, deux zones sont créées et sont appelées « jardin secret » et « jardin ouvert ». Le jardin secret est proche de l'habitation, il est composé de lieux enserrés d'arbustes, de fleurs offrant de l'intimité pour déjeuner, lire ou se détendre. Il est alors possible d'imaginer un oasis en dehors du monde caractérisé par une terrasse attenante à la maison, véritable extension directe et par une plateforme offrant un point de vue sur l'ensemble de la parcelle. Cette plateforme marque la limite entre les deux espaces.

À l'inverse, une grande pelouse, un potager, des arbustes créent un jardin plus vaste et ouvert pour le jeu des enfants, pour étendre le linge… pour un contact proche avec l'environnement.

Au-delà de la vision réaliste, il est agréable d'imaginer que dans le futur, grâce à ces jardins, les gens aient envie de communiquer leur choix des plantes, de partager des moments et souhaitent ainsi ouvrir leurs jardins.

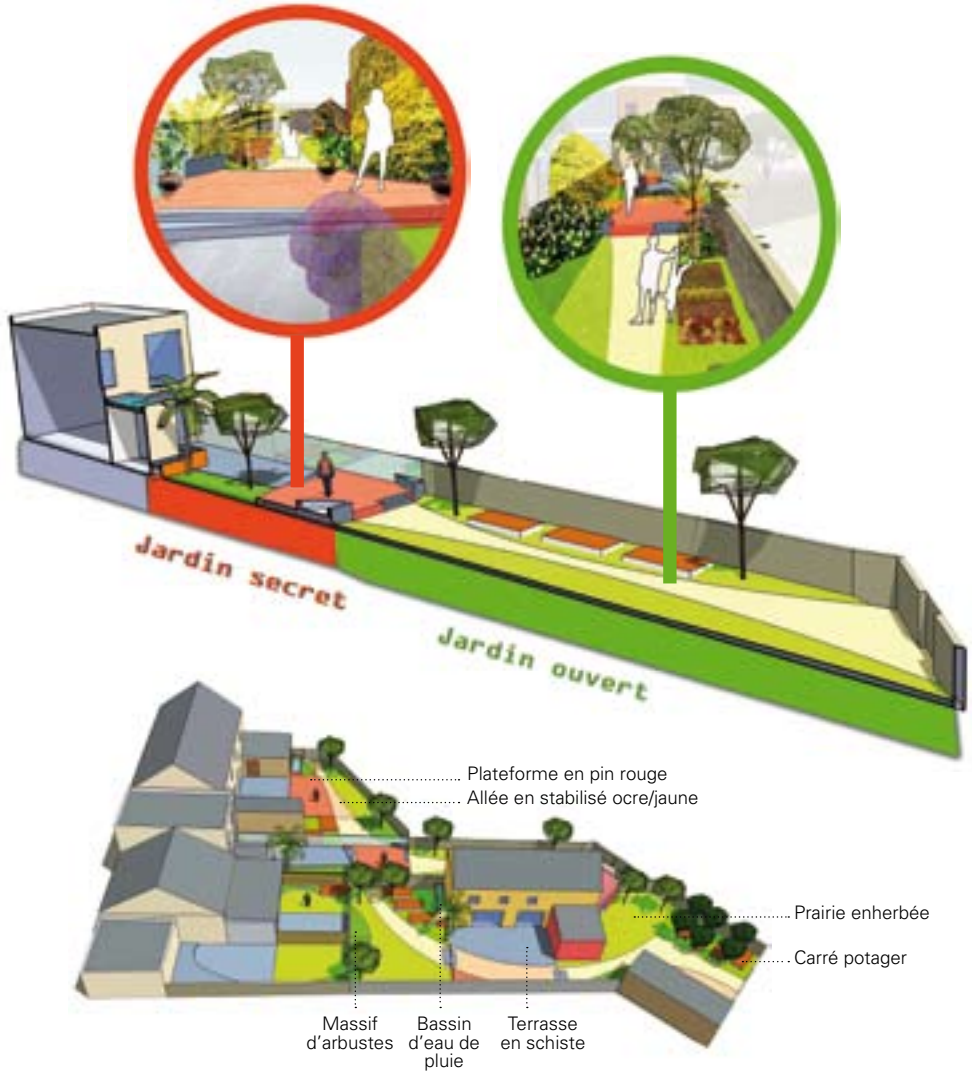

ÉQUIPE MJ51

Julien SERPIN
architecte dplg
serpinj@yahoo.fr

Michel SERPIN
jardinier-paysagiste
michel.serpin@wanadoo.fr

LE COMMUN DES PARCELLES

OU L'ART DE BULLER EN TOUTE INTIMITÉ

« Un îlot urbain entre désir d'intimité et plaisir du partage. »

Parti du principe que l'enjeu du jardin de particuliers est aujourd'hui d'aller au-delà de son individualité, notre projet s'organise autour d'une parcelle commune. Commune, parce qu'elle est gérée et utilisée par la collectivité, commune parce qu'elle permet de mutualiser les outils et matériaux et commune parce qu'elle est issue du foncier de chacun.

Le projet prend le parti de réorganiser les parcelles, initiant une plus-value aux jardins des habitants de l'îlot.
Le noyau du projet offre un dispositif ouvert. Cet espace de réunion est lieu du développement d'un milieu humide singulier souvent oublié. Cet écosystème devient un événement tant écologique que humain.

Les cabanons
La matériauthèque (9,5 m²) et le stockage d'outils (13,5 m²). Imbrication de palettes, solidarisées par les planches de bois. Remplissage par un mélange terre + paille pour stabiliser l'ensemble
Le verger
Écran végétal et lien visuel assurant la continuité de la parcelle commune
Le jardin d'eau et sa terrasse
Jeu de niveaux déclinant différents usages

Palette végétale

Plantes milieu humide

Juncus glaucus

Lysimachia nummularia

Hibiscus coccineus

Equisetum japonicum

Plantes aquatiques

Menyanthes trifoliata

Nymphoides peltata

ÉQUIPE MX05

Elodie STÉPHAN
designer
contact@elodiestephan.com

Matthias PRÉVOT
paysagiste/président Multipleix
multipleix@hotmail.fr

MULTIPLEIX
collectif de paysagistes
multipleix@hotmail.fr

RENDEZ-VOUS CHEZ MOI, CHEZ VOUS, CHEZ NOUS

« L'Eden est traversé par un fleuve profond… »

Pièce à part, pièce à vivre, morceau de terre, le jardin se pare de mille et une manières, au gré des envies de chacun. C'est un éden personnel, un havre qui, bien qu'à l'extérieur, est une continuité de son chez-soi. Dans ce jardin, différents espaces évoluent sous la forme d'un parcours, une mise en scène qui se transforme au gré de notre volonté. Le cadre est donné mais le tableau évolue à l'envie. Nous proposons d'offrir des repères qui marqueront l'ensemble des possibilités de ce jardin. Ici, nous grimpons, ici nous sautons pour mieux courir, là nous nous asseyons pour lire, nous nous allongeons pour compter les nuages, nous nous balançons pour les toucher… L'ensemble de ce jardin est un parcours de jeu et de vie, où les règles changent selon les humeurs.

ÉQUIPE MV19

Mathilde COTA
paysagiste
contact-agence@prima-terra.fr

Alexis DURAND-JEANSON
manager environnemental
contact-agence@prima-terra.fr

Marie-Viva LENOIR
journaliste culturelle
jesuisviva@gmail.com

LES JARDINS DE MADAME HÉRISSON

« La présence de Madame Hérisson est une métaphore pour proposer d'aménager les jardins pour qu'ils soient favorables à la biodiversité. »

Le concept de ce projet est de proposer des idées d'aménagement de jardins inscrits dans une logique de développement durable.
Le projet s'établit donc à la confluence de l'économique, du social et de l'environnement.

Jardin d'agrément du jardin en long

Verger et potager du jardin en long

Le fil conducteur qui nous permettra de circuler dans ces jardins sera un animal : le hérisson. Et pas n'importe quel hérisson, puisqu'il s'agit de Madame Hérisson en personne.
Le parti pris de ce projet est de créer un espace commun en réhabilitant une friche mais également en restituant à la collectivité des parties privatives. Ce qui pour un jardin peut-être un peu délicat car il perdra un morceau de terrain qui se révèlera bénéfique pour un autre propriétaire qui gagnera un nouveau jardin. Une venelle passera au milieu de son terrain et valorisera la démarche en créant deux jardins : un jardin d'ornement et un vivrier.

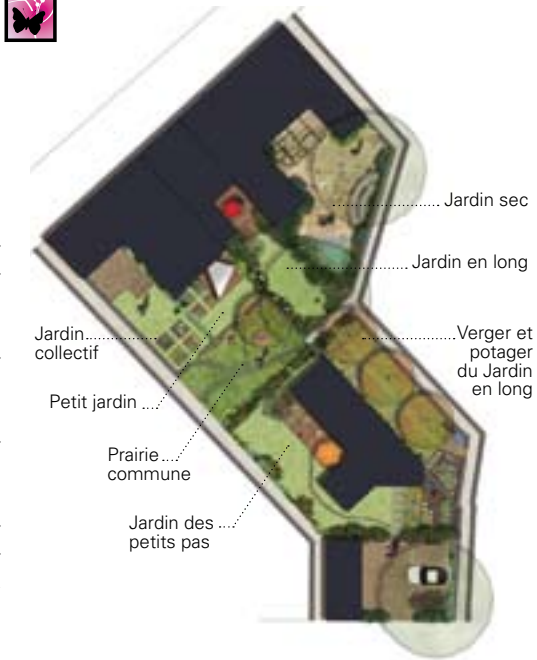

Cabane en osier sur mesure pour M^me^ Hérisson

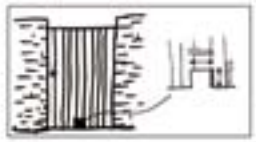

Passage de M^me^ Hérisson sous un portail de jardin

Passage de M^me^ Hérisson sous un grillage

Planche de bois au bord de la mare pour éviter la noyade à M^me^ Hérisson

Cabane en bois sur mesure pour M^me^ Hérisson

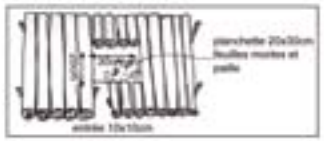

Abri de bois pour M^me^ Hérisson

Abri dans tas de bois pour M^me^ Hérisson

ÉQUIPE 29WY

Anne-Simone BUREL
ingénieur-paysagiste
naneminose@yahoo.fr

Yohann MAILLARD
paysagiste
yo.maillard@laposte.net

Charlie RIO
conseiller en agriculture biologique
anavelatao@hotmail.com

UN JARDIN POUR TOUS

TOUS AUTOUR D'UN JARDIN

« Un bout de terre en ville est un bien rare, un lieu de plaisir, pour accueillir toutes formes de vie. »

Le fond des jardins est concédé pour libérer un espace commun.
Un espace privatif, aménagé au goût de chacun, est conservé à proximité des maisons.
À l'arrière des cours-jardins, un passage donne accès aux parcelles communes.
La qualité des limites entre privatif et collectif garde l'intimité sans cloisonner.

La continuité visuelle est assurée entre les jardins. Les murets reconstruits déterminent une limite fixe tout en devenant mobilier.
Trois types d'espaces sont proposés : des vergers libres d'usages, un ensemble de potagers où chacun peut cultiver et à proximité du hangar devenu établi, un espace collectif pour se retrouver.

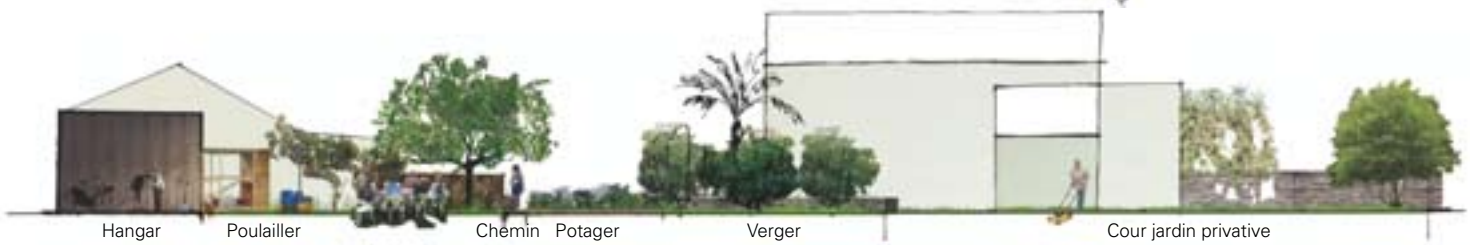

ÉQUIPE ML65

Marika CHARPENTIER
charpentier_marika@yahoo.fr

Louise PIELAT
paysagiste ingénieur
louisepielat@yahoo.fr

LE JARDIN PRIVÉ

UN ESPACE PARTAGÉ

« Trop souvent simples jardins d'agrément, pauvres en diversité faunistique et floristique, ces parcelles peuvent devenir de véritables réservoirs de biodiversté en ville. »

Ainsi nous proposons de supprimer les limites dures comme les clôtures et les murs, pour les remplacer par des limites végétales plus poreuses. Le projet transforme une partie de l'espace privatif en espace partagé et communautaire tout en préservant l'espace privé de chacun. Les sphères privées et communautaires s'entrecroisent pour former une nouvelle entité cohérente. L'espace vivrier devient l'espace de rencontre et de partage de l'îlot. Les venelles deviennent les nouvelles limites entre espace public et espace privé.
À travers le jardin vivrier, ce sont des valeurs plus larges de respect de l'environnement qui deviennent communes : récupération des eaux pluviales, compost partagé et plantations d'essences fruitières contribuent ainsi à accroître la biodiversité urbaine.

Des limites physiques et visuelles poreuses

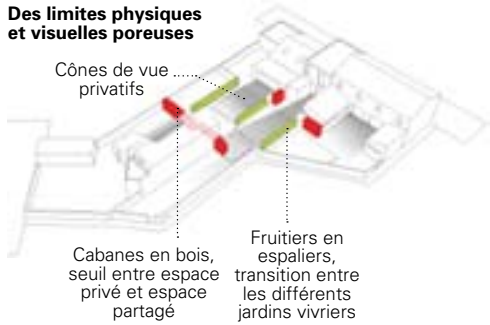
Cônes de vue privatifs
Cabanes en bois, seuil entre espace privé et espace partagé
Fruitiers en espaliers, transition entre les différents jardins vivriers

Des plantations à toutes les échelles

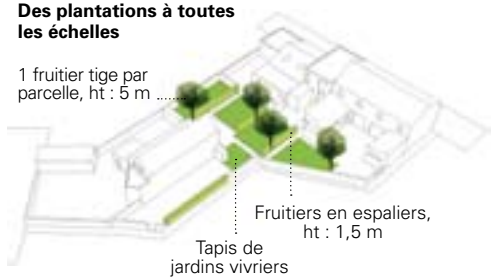

Axonométrie de la parcelle 2

40 kg Production annuelle de déchets verts par personne, valorisés en compost pour l'amendement des jardins
450 mm 450 litres d'eau par m² et par an réutilisés pour l'irrigation des jardins
Plantations d'espèces anciennes, pour le maintien de la biodiversité dans les jardins privés

ÉQUIPE 10GJ

Gabriel MAUCHAMP
ingénieur paysagiste
g.mauchamp@gmail.com

Jérôme TOUZÉ
paysagiste
touze.jerome@yahoo.fr

LE JARDIN

UN OUTIL DE JARDINAGE

« J'ai choisi d'aborder ce concours d'idée non pas en focalisant le projet sur la question de l'esthétique du jardin, mais plutôt de sa fonctionnalité. »

L'objectif de l'aménagement de la parcelle est donc d'offrir les meilleures conditions pour jardiner et cultiver tout en laissant place à des coins de détente ou de repas.
L'autre ressource à maîtriser pour les végétaux est bien sûr l'eau. Sa raréfaction ainsi que son coût nous amène de plus en plus à récupérer les eaux de pluie plutôt que d'utiliser l'eau potable pour l'arrosage. Bien souvent les procédés proposés prennent beaucoup de place et sont difficiles à intégrer esthétiquement parlant. Ici aussi je me suis appuyé sur des données techniques qui m'ont permis de dimensionner au mieux le récupérateur d'eau de pluie. Afin d'en stocker le maximum tout en répondant à l'objectif des coûts mais aussi aux contraintes esthétiques, j'ai choisi un stockage invisible s'insérant sous la terrasse bois, tout en recherchant un système ne nécessitant pas beaucoup de travaux de terrassement et peu de main d'œuvre.

Schéma de principe de la gestion des ressources

Axonométrie parcelle 1

ÉQUIPE MP03

Nicolas COGNARD
paysagiste
contact@scape-paysagiste.com

POTAGEONS

OU L'ART DE JARDINER AVEC SES VOISINS

« Des jardins intimes pour se sentir chez soi en famille, aux potagers regroupés pour échanger et jardiner avec ses voisins. »

Le concept général d'aménagement se base sur un projet simple et structurant, qui organise une communication visuelle et physique entre les parcelles pour composer des espaces d'échanges, de cheminement et de mutualisation, tout en laissant aux occupants le soin d'aménager leur potager et leurs jardins privés d'agrément.
Nous proposons un plan de cheminement en forme de peigne irriguant les différentes propriétés. Cette épine dorsale permet de créer plusieurs potagers se développant de part et d'autre d'une allée pour créer un lieu collectif, vu par les autres, où l'on peut échanger des conseils, partager, s'entraider. Ce potager offre un usage vivrier dans une optique d'utilisation à la fois semi-privée et collective, en pourtour du cheminement central.

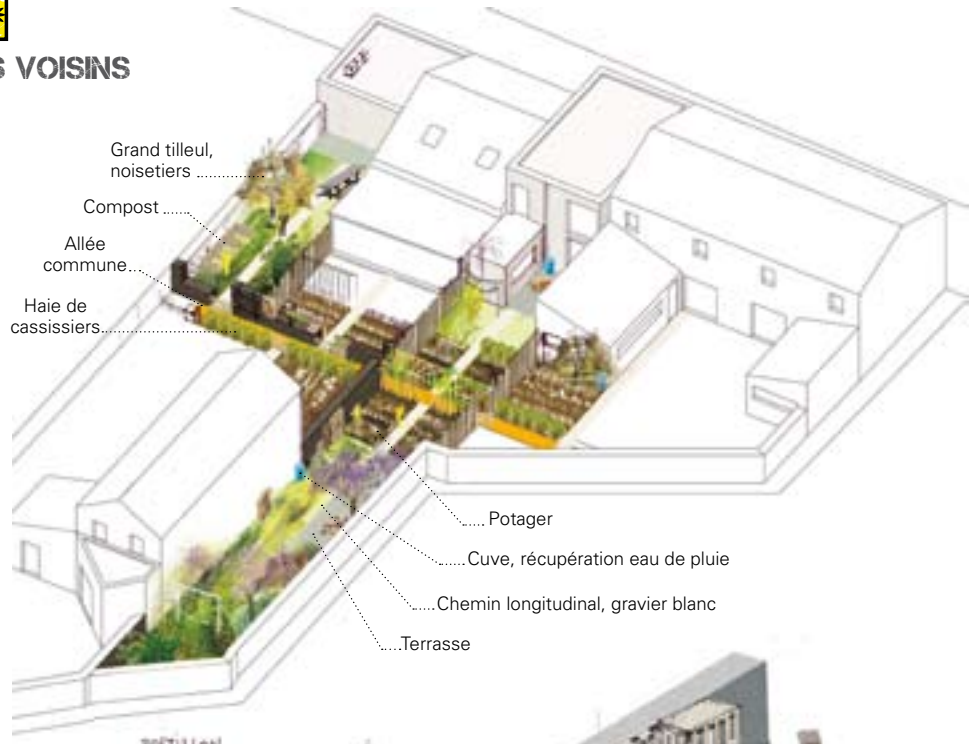

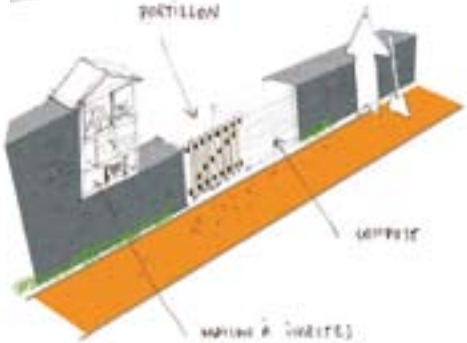

ÉQUIPE TV03

Sébastien ROUSSEL
paysagiste
cbastien.roussel@orange.fr

Collectif Téléphone vert
telephonevert@gmail.com

Cécile LARCHER
architecte
cess.larcher@gmail.com

Sébastien MIGNÉ
designer
sebastien.migne@hotmail.fr

Loïc NYS
graphiste
loicnys@aol.com

LA TRAVERSE

MISE EN PARTAGE D'UN JARDIN

« C'est sur une idée d'entraide et d'économie que ce projet est conçu. »

LA TRAVERSE est avant tout un projet d'action. Il ne s'agit pas d'imposer le dessin arbitraire d'un aménagement mais plutôt d'encourager la mise en place d'un processus de fabrication évolutif.
Au départ, 4 parcelles habitées et une à l'abandon, à l'arrivée un jardin pensé dans son ensemble.
Le principe est de chambouler la question des limites et de « dé-cadastraliser » l'espace pour pouvoir le penser de manière globale et ainsi optimiser son utilisation et ses qualités.

En concevant ce projet sur une base collective, l'objectif et de permettre aux habitants de se connaître davantage et de pouvoir construire un bien qui leur est commun.

En cela créer un attachement pour leur jardin et l'envie de le faire évoluer au gré des années.

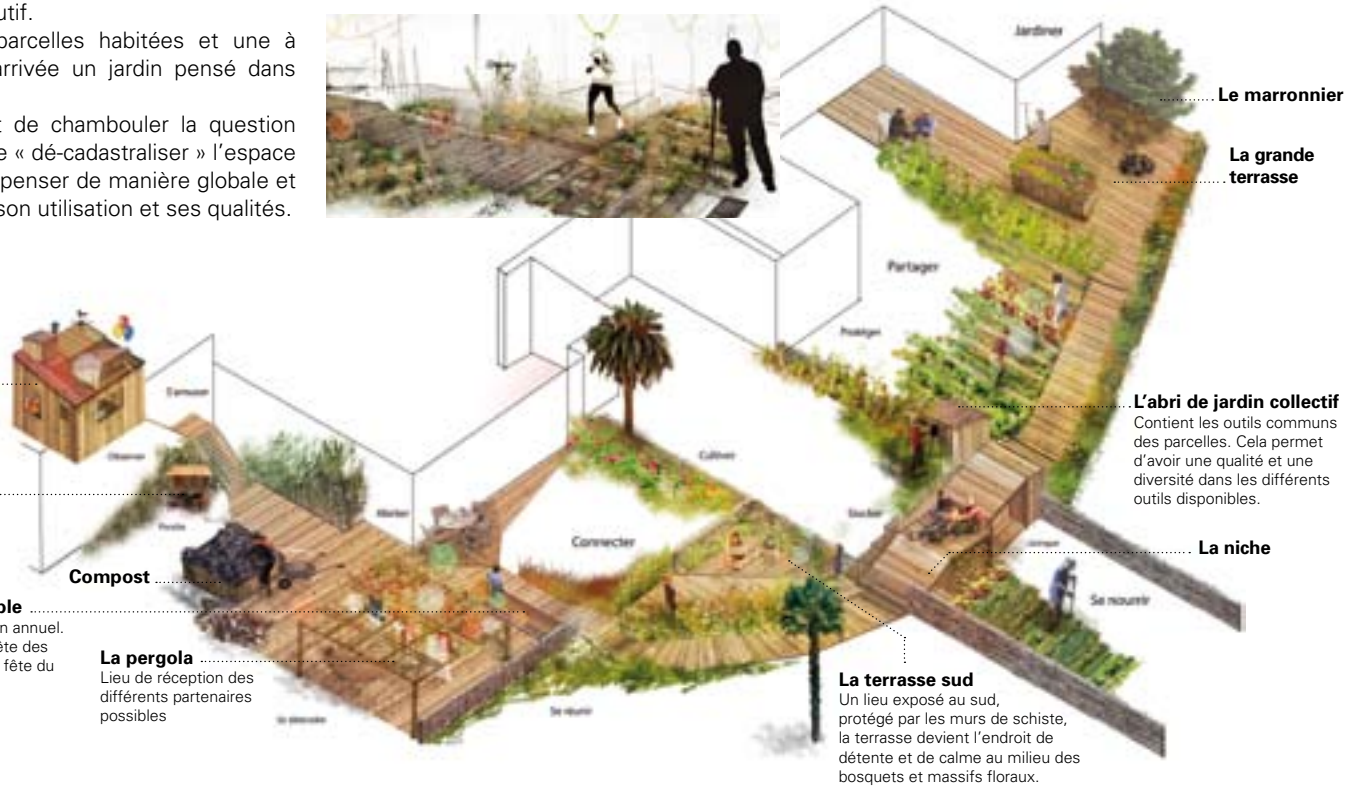
Le marronnier
La grande terrasse
La cabane sur le toit du hangar
Lieu de jeux pour les enfants
Le poulailler
Compost
La Grande table
Le lieu de réunion annuel. Principe de la "fête des voisins" ou de la fête du village.
La pergola
Lieu de réception des différents partenaires possibles
L'abri de jardin collectif
Contient les outils communs des parcelles. Cela permet d'avoir une qualité et une diversité dans les différents outils disponibles.
La niche
La terrasse sud
Un lieu exposé au sud, protégé par les murs de schiste, la terrasse devient l'endroit de détente et de calme au milieu des bosquets et massifs floraux.

ÉQUIPE 14DD

Fabien DAVID
paysagiste
contact@fabiendavid.fr

Emmie NYK
paysagiste
emmie.nyk@gmail.com

PRAIRIE POTAGÈRE PARTAGÉE

« Des jardins qui se construisent dans le temps. »

Entourées par deux rues et deux venelles, les parcelles fonctionnent comme un petit quartier. Elles s'accolent et se répondent.
Une réorganisation partielle du parcellaire a été dessinée.

Le projet développe donc un espace commun abritant un potager, un verger et une plate-forme de rencontre et de travail. L'ensemble du projet s'appuie sur cet espace. Chaque parcelle privée y est raccrochée. Les limites entre ces espaces donnent lieu à des jeux de regard, tout en permettant une délimitation stricte entre l'espace privé et l'espace commun (haie bocagère, libre et gradiant de graminées).

Axonométrie du jardin 2

La plate-forme commune dans le jardin partagé

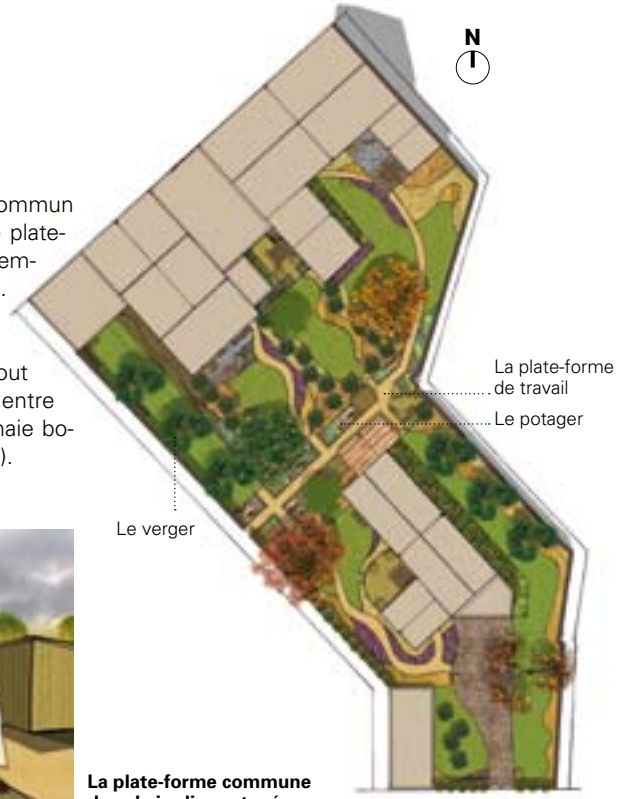

ÉQUIPE AF20

Anne-Lise OPPIN
étudiante ENSNP Blois
lison-86@hotmail.com

UN CHEZ-SOI TOURNÉ VERS LES AUTRES

0 Jardin en partage
Ce jardin est un espace mutualisé pour favoriser les échanges et partager les savoirs autour du verger commun.

1 Terrasse sur cour
Ce jardin est composé d'une terrasse qui poursuit la transition commencée par la véranda de la maison vers le jardin. La terrasse extérieure rappelle les éléments d'un salon, mais à ciel ouvert.

2 Jardin secret
À travers des portes, le Jardin Secret se laisse découvrir par transparence d'une voilure et de feuillages, dévoilant ainsi, simplement à l'habitant, des espaces intimes où chaque membre de la famille peut s'y retrouver. À l'abri des regards, ces cocons camouflés seront le siège de moments privilégiés, partagés entre parents et enfants.

3 Jardins multiples
Ce jardin est composé de différentes pièces d'intimité. Les ambiances d'intérieur créées sont multiples et destinées à faire du jardin l'ultime pièce à vivre de l'habitat qui s'adapte aux différents âges et besoins.

4 Jardin de famille
Ce jardin est un espace intergénérationnel où chacun a sa place. Il permet de réunir toute la famille tout en offrant des espaces plus intimes et personnels.

Terrasse interface en continuité avec le salon d'été qu'elle surplombe, et les toitures végétalisées qui la surplombent. Ce salon, en partie alimentaire, est centré sur un mobilier fixe et se veut chaleureux.

Jardin intimiste qui dissimule une zone en eau. La végétation prend alors des tournures de jardin à l'Anglaise, avec des végétaux nécessitant très peu de coupes et au port naturellement remarquable.

ÉQUIPE EG87

Jérôme BOITELET
étudiant Agrocampus, Angers
jeromeboitelet@laposte.net

Géraldine FY
étudiante Agrocampus, Angers
gg.fy@laposte.net

Aurore SIMONNEAU
étudiante Agrocampus, Angers
aurore.simoneau@laposte.net

Cécile THOMAS
étudiante Agrocampus, Angers
thomas.c95@orange.fr

PART'ÂGE

« Semer la première graine pour amorcer le " vivre-ensemble ", et tisser du lien entre voisins. »

Le parti d'aménagement de ces 4 parcelles à jardiner repose sur la mise en œuvre d'un espace central partagé. Une règle simple, condition initiale au projet : il faut « céder » un morceau de son jardin. Chaque usager doit en effet mettre à disposition 10% de sa surface extérieure de jardin. La surface ainsi dégagée est allouée à la réalisation d'un jardin potager partagé.
Organisé sous la forme d'un « jardin de curé », il est composé de 18 bacs en bois de palettes recyclées d'une grande simplicité de construction qui seront plantés au gré des envies des bénéficiaires. Le jardin potager partagé offre une activité trans-générationnelle. Tout le monde peut s'y retrouver quel que soit son âge, son sexe ou encore son milieu social. Dans l'air du temps pour les uns, traditionnel et nécessaire pour les autres, il représente également un outil ludique et pédagogique pour les enfants : le jardin du **PART'âge.**

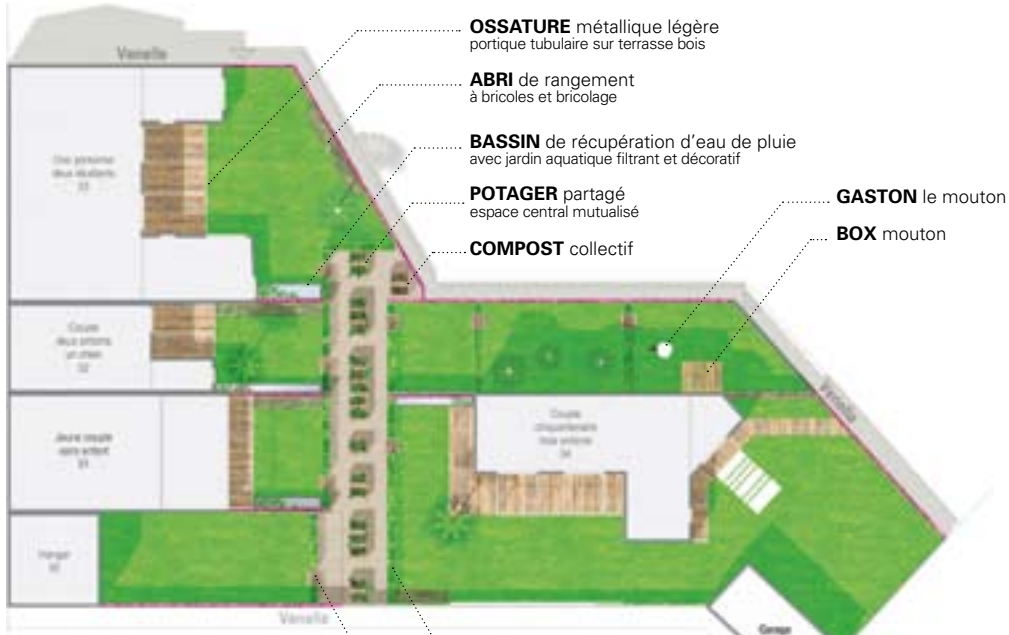

L'accès au jardin pour les personnes à mobilité réduite est possible, par le dimensionnement des allées et leur planéité.

EXTERIEUR habité
Terrasse couverte d'un portique tubulaire support de plantes grimpantes, de lampions

BRICOLAGE abrité
Fil à linge, établi à bricolage, réserves de bois pour cheminée, etc.

POTAGER partagé

AIRE de jeux
Balançoire, cabane, terrain de jeux de ballon

ESPACE du verger
Production de fruits en tous genres

ENCLOS
de Gaston le mouton
Tondeuse écologique

ÉQUIPE 003L

Lucie CORBIC
architecte
lucie.corbic@orange.fr

Bénédicte MOTTAIS
paysagiste
benedicte.mottais@gmail.com

DES JARDINS "ÉCO-COLORÉS"

« Composer de petits jardins structurés d'éléments modulaires conçus à partir de matériaux de récupération, tout en créant des espaces aux ambiances colorées distinctes. »

Chaque jardin se voit ainsi attribué une association de couleurs (coloration du bois, couleurs des feuillages, des floraisons, …). L'utilisation de la couleur apporte ici du dynamisme aux jardins.
En pratique, les jardins dessinés se voient structurés par un jeu de jardinières, bacs, banquettes en bois (bois de palettes récupérées) de hauteur et volume différents. Les modules bois verticaux viennent assurer une certaine intimité des parcelles.
L'objectif est d'optimiser ces petits espaces en y organisant au mieux ses différentes composantes.

Parcelle 1

Dans cette parcelle, la composition de l'espace est d'autant plus importante que le jardin est de petite taille. Les éléments verticaux s'agencent en périphérie de la parcelle pour optimiser le volume disponible. Seul le banc-jardinière s'implante de façon centrale et sert de point charnière autour duquel s'organisent les autres éléments. L'intimité des parcelles est préservée grâce aux pare-vues que constituent les modules bois verticaux. Ces modules servent de supports à des plantes grimpantes ou accueillent des vivaces. En fond de décor, adossé au mur de schiste, un jeu de banquettes en bois de hauteurs et largeurs variables reçoit des plantes vivaces. Une petite pièce d'eau (composée d'une cuve inox) apporte vie et détente à ce petit espace.

ÉQUIPE BP44

Élodie BALME
ingénieur-paysagiste
elodiebalme@hotmail.fr

David DESHORMEAUX
artiste, plasticien
daddy.desh@hotmail.fr

Joachim RIVIERE
paysagiste
joachimriviere@gmail.com

DE LA MISE EN COMMUN

« Le projet se pose en équilibre entre la préservation d'espaces intimes, de jardins, de lieux privilégiés… »

Partager un peu d'espace personnel, au profit d'un espace plus grand, commun, au cœur de l'îlot bâti. Un lieu d'échange, de rencontre, de partage entre voisins, initiateur d'une vie de quartier épanouissante. En outre, pour des terrains de plus en plus restreint c'est la possibilité d'agrandir la surface praticable par chaque habitant.
Le projet répartit l'espace entre des jardins « espaces intimes fermés aux regards extérieurs » et une pièce potagère centrale, collective. Les limites entre ces jardins et la pièce potagère prennent de l'épaisseur afin de laisser de la place au végétal. Ces nouvelles limites denses, floues, s'affranchissent pour partie des limites cadastrales afin de lier les jardins entre eux, de les agrandir visuellement et de leur donner de la profondeur.

Une pièce potagère comme espace commun

- Carrés mutualisés
- Carrés liés à chaque parcelle
- Palissades
  Conservent l'intimité des jardins
- Espace dégagé libre d'appropriation
  Réceptions, fêtes
- Hangar collectif
  Rangements, réceptions
- Limites végétalisées
  Prennent de l'épaisseur en accueillant le végétal
  S'affranchissent des limites cadastrales

La pièce potagère, cœur d'îlot bâti

Aperçu du potager

ÉQUIPE MR72

Mélinda HOUZÉ
architecte
melinda.houze@hotmail.fr

Raphaël PADIOU
paysagiste
raphaelpadiou@yahoo.fr

UN JARDIN POUR SOI, UN ÉCOSYSTÈME POUR TOUS

PETITS JARDINS COMPLÉMENTAIRES, MORCEAU DE JARDIN PLANÉTAIRE

« Le jardin accueille les plantes, les animaux, l'homme et ses rêves. […] Oiseaux, fourmis, champignons, insectes et graines ne reconnaissent pas les frontières qui séparent le terrain […]. Pour eux, tout est habitable. » Gilles Clément

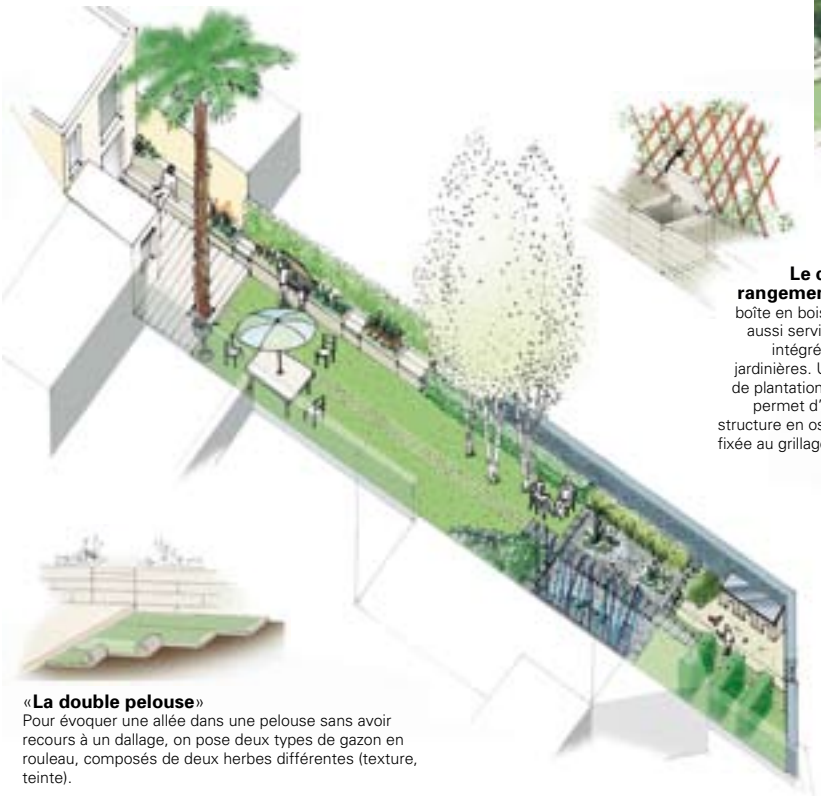

«**La double pelouse**»
Pour évoquer une allée dans une pelouse sans avoir recours à un dallage, on pose deux types de gazon en rouleau, composés de deux herbes différentes (texture, teinte).

Le coffre de rangement est une boîte en bois, qui peut aussi servir d'assise, intégrée dans les jardinières. Une bande de plantation à l'arrière permet d'installer la structure en osier vivant, fixée au grillage existant.

Les carrés potagers

Voici donc un jardin avec une terrasse pour avoir les pieds au propre au sortir de la maison, et un banc contre lequel on pourra poser la table de jardin pour déjeuner ensemble. Il sert aussi de coffre, on y range le parasol par exemple.
Voici ensuite une grande pelouse où tout est possible : installer le barbecue, déplacer la table de jardin, déplier une chaise longue, mettre une petite piscine pour les enfants… et sur le côté, à l'abri du chien, et à hauteur des yeux des enfants, des jardinières pour faire pousser des légumes et des fleurs qui attirent les papillons et les abeilles, et des coffres de rangement pour le ballon et les outils de jardin.
Et voilà le bassin, ses graviers qui font doucement bruisser l'eau.

ÉQUIPE JC77

Julie COLIN
paysagiste
julie.paysages@hotmail.fr

QUAND NOS CLÔTURES S'EN MÊLENT

« Le parti pris que nous proposons, forme un “emmêlement” général, sans la contrainte d’une gestion mutualisée lourde. »

Les jardins au cœur de nos villes sont des parcelles végétales précieuses, invitant à s’ouvrir sur celles-ci. Les modes de vie actuelle des urbains poussent à une recherche d’espace, d’ouverture, mais aussi d’intimité, de protection.
Notre volonté s’est d’abord portée sur la création de jardins d’agrément avec une volonté d’entretien facilité. Puis, au fur et à mesure, une logique d’organisation est apparue : des limites percées, des échappées végétales...
Cet îlot urbain devient un puzzle, atténuant ses limites, s’ouvrant, agrandissant les espaces. Par le traitement des clôtures, les points de fuite sont accentués tout en conservant la nécessité du bien-être chez soi et l’individualité de chacun. Le jardin est ainsi vu comme une extension de son lieu de vie.

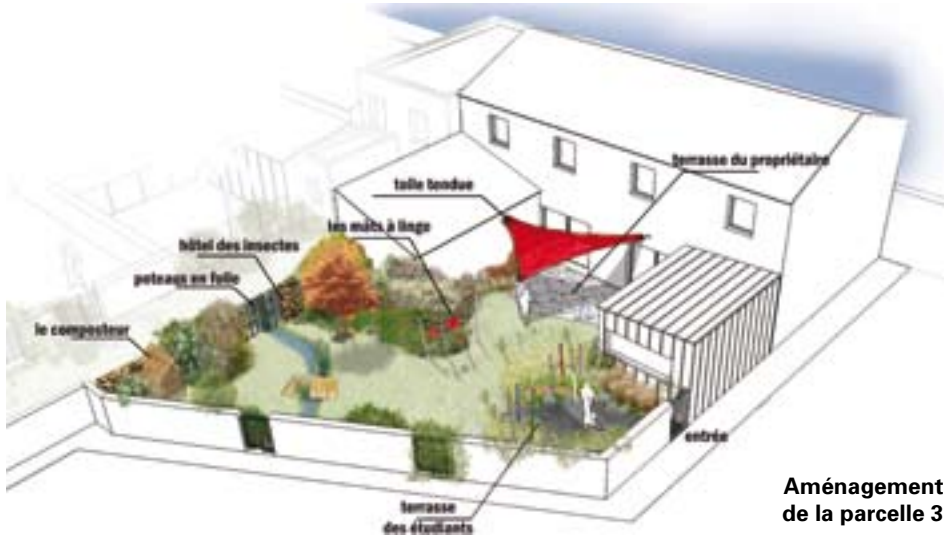

Aménagement de la parcelle 3

Le composteur mutualisé et la noue collective

La terrasse des étudiants

La terrasse du propriétaire

ÉQUIPE 03E7

Vincent HERVIEU
architecte
vincent.hervieu@hotmail.fr

Sandrine MONNIER
architecte
sandrine.monnier01@yahoo.fr

Amandine PASQUIER
architecte d’intérieur
pasquier.amandine@laposte.net

Guillaume VIGAN
paysagiste
vigandesignpaysage@yahoo.fr

LÂCHE TA TÉLÉ

ET VIENS RAMASSER LES POMMES

« C'est en apprenant à vivre ensemble qu'on pourra s'adapter à la tendance actuelle de réduction de la surface des parcelles privées. »

Comment optimiser au mieux son espace extérieur ? On le voudrait pour jardiner, on le voudrait pour se reposer, on le voudrait pour jouer, on le voudrait pour y passer de bons moments.
Dans ce projet, quatre petites maisons de ville possèdent chacune leur petit jardin. L'idée que nous avons choisie est de créer un cinquième jardin, commun et central.
Le partage d'un espace commun avec ses voisins encourage les liens sociaux. Réaliser une activité ensemble est une solution propice aux rencontres. La production de fruits et légumes nous est apparue comme une activité idéale à partager.

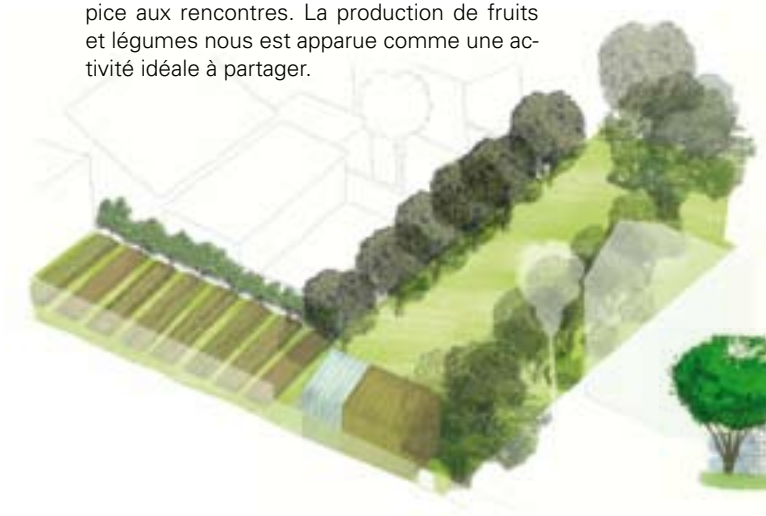

ÉQUIPE VP05

Mathilde BOUTEILLE
étudiante Agrocampus, Angers
math9j@yahoo.fr

Sandra DAVID
étudiant Agrocampus, Angers
san.david44@gmail.com

Loïc DE LARMINAT
étudiant Agrocampus, Angers
loic.larminat@laposte.net

Manon LEROUX
étudiante Agrocampus, Angers
manonleroux13@yahoo.fr

LIBÉRONS LES VOISINS,
CONJUGUONS NOS JARDINS !

« Un jardin partagé ? Oui, bien sûr ! Voilà un concept que tout le monde approuvera d'emblée. »

Les barrières désarticulées décloisonnent le jardin à l'échelle de l'îlot entier et permettent la multiplication de sous espaces. L'un d'entre eux traverse l'ensemble des jardins et propose un lieu de rencontre évolutif (arbres en sacs, terrasses mobiles,...).
Malgré cette ouverture évidente vers l'autre, l'intimité de chacun peut trouver sa place facilement. Ce jardin s'est construit dans une progression bien dosée de l'intime strict, vers le collectif, via un intermédiaire que l'on pourrait qualifier de "jardin conjugué" à l'usage exclusif des voisins.

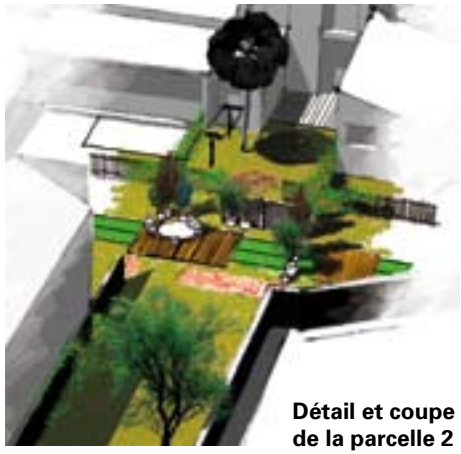

Détail et coupe de la parcelle 2

ÉQUIPE BH51

Florian BOUSSAUD
paysagiste Atelier 360°
atelier360@yahoo.fr

Alain BERHAULT
paysagiste Atelier 360°
atelier360@yahoo.fr

Grégory MAZUREAU
paysagiste Atelier 360°
atelier360@yahoo.fr

Kenza SOUNI
paysagiste Atelier 360°
atelier360@yahoo.fr

DES JARDINS, UN POTAGER

« La proportion de chaque espace dans les jardins doit être cohérente avec la surface totale de la parcelle et les usages privilégiés par chaque famille. »

Ainsi au lieu de cloisonner les jardins en les dessinant indépendamment les uns les autres on peut créer une nouvelle méthode de composition des espaces en créant un vaste espace ouvert au cœur des propriétés.
Il est également indispensable de ne pas négliger l'intimité de chaque jardin. Cet espace correspond essentiellement à la terrasse qui doit permettre de se reposer à l'abri des regards tout en veillant à une exposition optimale. Leur surface sera volontairement importante pour permettre une appropriation de cet espace toute l'année.
Les espaces plantés créent l'animation dans le jardin. Les arbres et les massifs évoluent au rythme des saisons et fabriquent des ambiances uniques au fil des jours. Une palette végétale adaptée est indispensable pour le maintien de la biodiversité et le bon fonctionnement des écosystèmes.

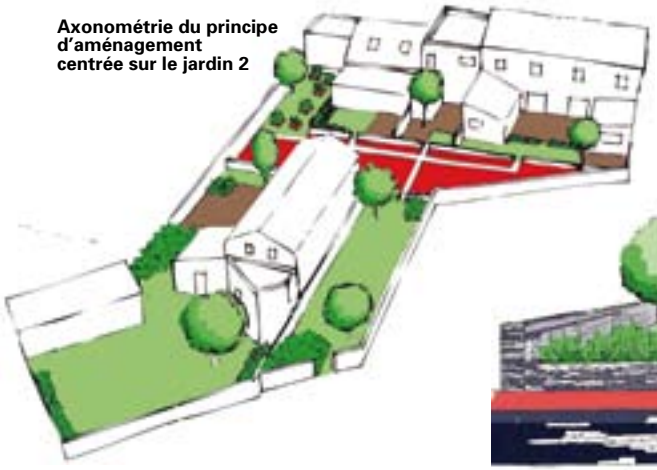

Axonométrie du principe d'aménagement centrée sur le jardin 2

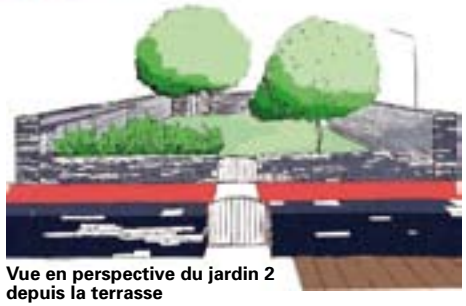

Vue en perspective du jardin 2 depuis la terrasse

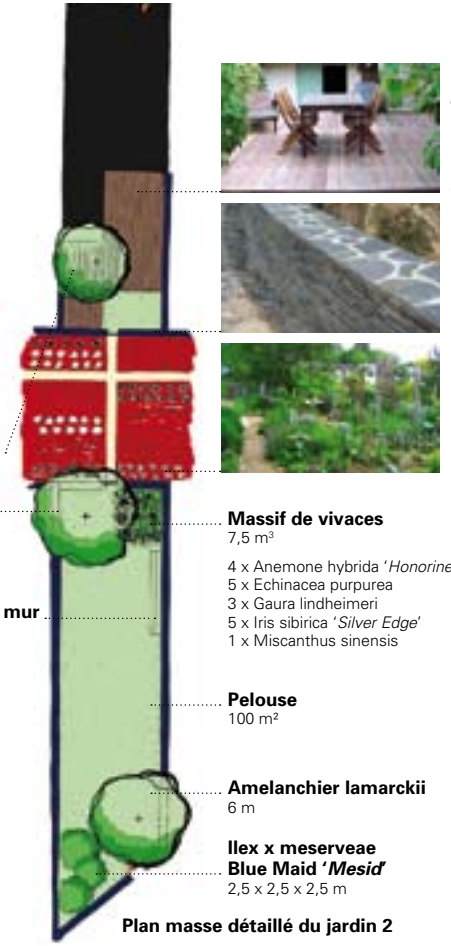

Terrasse bois
Pin traité classe IV
30 m²

Muret de schiste
50 cm

Espace potager
40 m²

Massif de vivaces
7,5 m³

4 x Anemone hybrida '*Honorine Jobert*'
5 x Echinacea purpurea
3 x Gaura lindheimeri
5 x Iris sibirica '*Silver Edge*'
1 x Miscanthus sinensis

Pelouse
100 m²

Amelanchier lamarckii
6 m

Ilex x meserveae Blue Maid '*Mesid*'
2,5 x 2,5 x 2,5 m

Plan masse détaillé du jardin 2

ÉQUIPE CM09

Céline LOZAC'H
étudiante Agrocampus, Angers
c.lozach@free.fr

Maxime VABOIS
étudiant Agrocampus, Angers
vaboism@hotmail.fr

PLAISIR AUX QUATRE SAISONS

« Quatre principes pour des jardins originaux, pratiques, évolutifs. »

Redonner une unité à un ensemble disparate

- Insérer des éléments communs dans chacune des parcelles (potager, collecteur d'eau, abris à insecte, plan d'eau, formes fruitières classiques).
- Choisir une seule essence pour les arbres de première grandeur : tilleuls à grandes feuilles.

Proposer un aménagement durable

- Limiter les surfaces engazonnées.
- Encourager la récupération des eaux pluviales.
- Inciter les habitants à réduire leur volume de déchets ménagers grâce au compostage.
- Proposer des alternatives naturelles à l'usage de produits chimiques.
- Insérer des points d'eau pour les oiseaux et des abris à insectes.

Améliorer le cadre de vie et le bien être des habitants

- Proposer un plan et des aménagements renforçant l'accessibilité des jardins.
- Prévoir un entretien facile, adapté aux connaissances de jardiniers débutants.
- Proposer des jardins à multiples facettes en créant des espaces d'agrément, pédagogiques, gourmands ou encore intimistes.

Aménagements
- Composteur
- Abris à insectes
- Etendoir à linge
- Récupérateur d'eau
- Pergola
- Barrière
- Mobilier de jardin
- Plante en pot
- Bassin

Plantations
- Massif d'arbustes caducs
- Massif d'arbustes persistants
- Arbuste isolé / caduc
- Arbuste isolé / persistant
- Haie taillée
- Bambous
- Plantes grimpantes
- Bulbes
- Couvre sol
- Plante graphique
- Plante zone humide
- Conifères

Plantations fruitières
- Palmette double U
- Cordon
- Colonne

Revêtements de sol
- Pavés autobloquants
- Pierre reconstituée
- Terrasse bois
- Gazon
- Dalles
- Gravillons
- Prairie fleurie

ÉQUIPE IA07

Claire BOULANGE
paysagiste
claire.boulange@gmail.com

François BOULANGE
docteur vétérinaire
vet3rivieres@orange.fr

Pierre BOULANGE
étudiant en architecture
ENSA Paris La Villette
pierre.boulange@laposte.net

Mireille PETRIKOWSKI
docteur vétérinaire
mpetrikowski@aliceadsl.fr

UN JARDIN SUR MESURE, DES JARDINS EN MESURE...

CONSTRUCTION DE JARDINS DE FAMILLES

« La conversation a vite porté sur “le plaisir d’avoir un bout de jardin” et chacun a pu raconter son jardin idéal. »

Tout a commencé lors de la fête des voisins en juin 2010. Les habitants de l’îlot s’étaient rassemblés à l’initiative de Madame Faure afin de se rencontrer et de mieux faire connaissance avec les derniers arrivants.
Les terrasses se lovent dans des dents creuses générées par les appendices rajoutés et les fruitiers de madame Duverger semblent avoir été plantés pour compenser l’impossibilité de planter chez les Lapère. C’est que leur parcelle a le désavantage d’être étroite. C’est même pour cette raison que nous l’avons choisie. Sa forme en lanière constitue le meilleur exemple de forme urbaine pour réduire l’étalement urbain. C’est aussi la plus difficile à faire accepter dans les conseils municipaux ruraux.

La pelouse du palmier
La cabane de jardin et ses petits-fruits
Le verger palissé au soleil
Les planches du potager
La serre
Le compost

Le convivial

L’intime

Le fonctionnel et le vivrier

ÉQUIPE 25BC

Chilpéric de BOISCUILLE
architecte, Sativa
sativa.landscape@gmail.com

Raphaëlle CHÉRÉ
ingénieur paysagiste, Sativa
sativa.landscape@gmail.com

Benjamin HAUPAIS
étudiant ENSNP Blois, Sativa
sativa.landscape@gmail.com

Pauline SWED
ingénieur-paysagiste, Sativa
sativa.landscape@gmail.com

RÉUNIR LES POTAGERS DANS UN ESPACE VISUEL COMMUN

« L'envie d'une pièce à ciel ouvert qui permet de jouir de l'éclat du soleil et de la caresse du vent, dans l'intimité. »

Dans un tissu urbain constitué, l'enjeu est de trouver des espaces intermédiaires entre l'espace public de la rue et l'espace privé de l'habitation. Des espaces plus poreux que les espaces privés, qui favorisent la rencontre, et abrités de l'espace public pour permettre une intimité collective.
Les jardins sont des lieux idéaux pour créer les conditions de la rencontre, au sein des îlots bâtis, notamment le potager. Le potager est un lieu d'actions - on sème, on plante, on récolte, on nettoie… - qui facilite l'échange. Le lien avec d'autres jardiniers est bénéfique, autant en terme de conseils que de prêt de matériels ou de troc de légumes. C'est l'endroit du jardin où l'on n'est pas seul.
Dans notre proposition, le potager est cet espace intermédiaire, espace collectif plutôt qu'espace public ou privé, directement inspiré des jardins partagés.

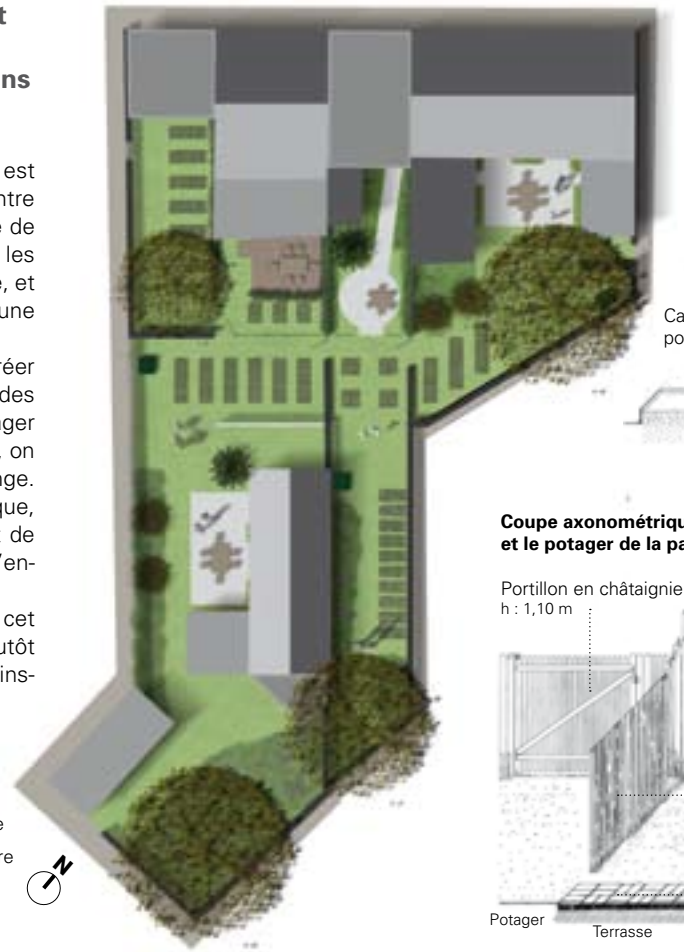

Coupe axonométrique de la limite entre les parcelles 2 et 4

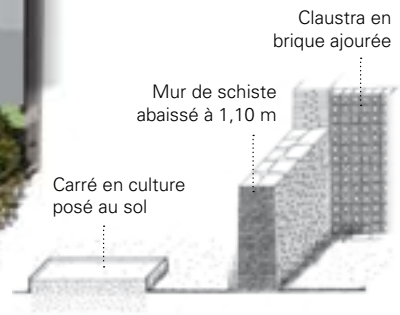

Coupe axonométrique de la limite entre la terrasse et le potager de la parcelle n° 2

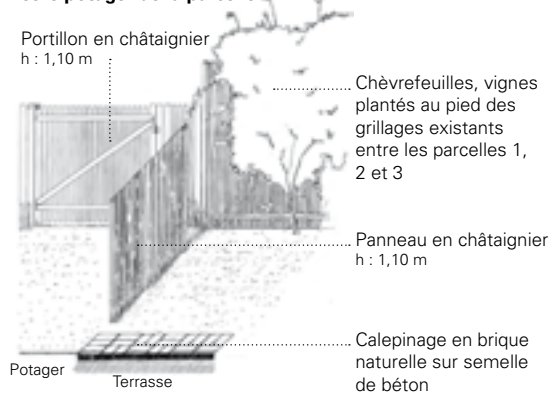
Portillon en châtaignier
h : 1,10 m
Chèvrefeuilles, vignes plantés au pied des grillages existants entre les parcelles 1, 2 et 3
Panneau en châtaignier
h : 1,10 m
Calepinage en brique naturelle sur semelle de béton
Potager
Terrasse

ÉQUIPE CC10

Marie DEVILLE
botaniste et naturaliste
m.deville@cpie61.fr

Violaine GUIBERT
paysagiste
violaine.guibert@gmx.fr

LES SALLES VERTES

« Le parti d'aménagement est de proposer un aménagement pouvant être réalisé par les habitants des jardins. »

Le concept des salles vertes consiste à proposer différents espaces thématiques dans chaque jardin ; ces espaces formant un ensemble qui fonctionne comme un tout. Un jeux de haies segmente les jardins et permet que tout ne soit pas dévoilé en une seule fois. Ainsi, les usagers sont invités à passer d'une salle à une autre ou à profiter de l'ensemble de l'aménagement depuis les étages.

Une attention toute particulière a été portée à différents espaces et à la composition des familles pour proposer des aménagements adaptés.

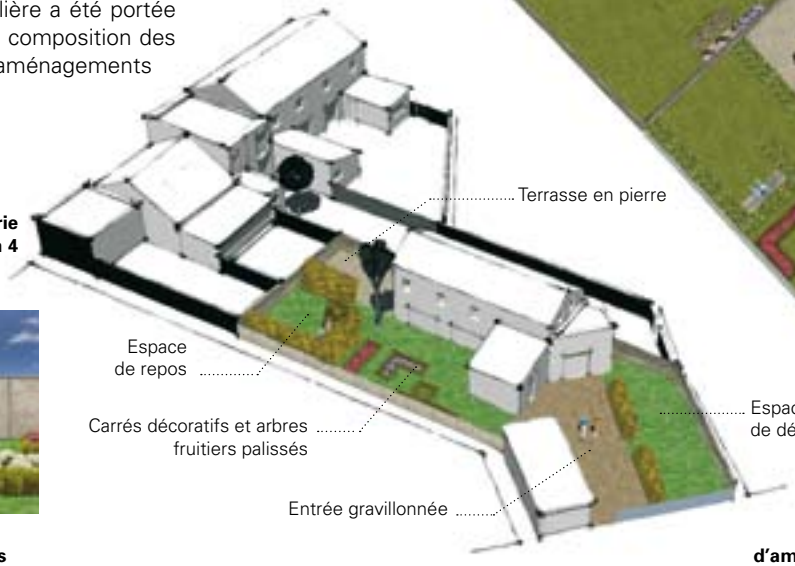

Axonométrie du jardin 4

Photomontage des carrés décoratifs et des arbres palissés

Plan d'aménagement

ÉQUIPE MD04

Guillaume DE COURCY
paysagiste
g.decourcy@idyllispaysage.fr

PARCELLE PARTAGÉE

« Il s'agit là de montrer qu'il est facile de jouir des cadeaux de la nature… »

Le concept fondamental du jardin est l'organisation générale basée sur le partage des espaces extérieurs. Des espaces qui ont été formés au fil du temps par la volonté de chacun, par les caractéristiques inhérentes au site et aussi peut être par un brin de hasard.

C'est pourquoi, au lieu de persister à tout prix dans ce type d'organisation spatiale, ce projet impose un nouvel ordre - celui du partage, de la responsabilité commune, des rencontres informelles, du plaisir de la découverte et de l'intégration douce dans son environnement proche, dans ce bout du paysage partagé dans lequel nous vivons finalement tous.

La Parcelle Partagée est un parc de quartier où les habitants (enfants, jeunes ou moins jeunes, personnes adultes vivants seuls ou en famille…) pourront s'approprier l'espace selon leurs propres envies, possibilités ou modes de vie.

Croquis d'ambiance : l'allée des plantes

Croquis d'ambiance : le Verger

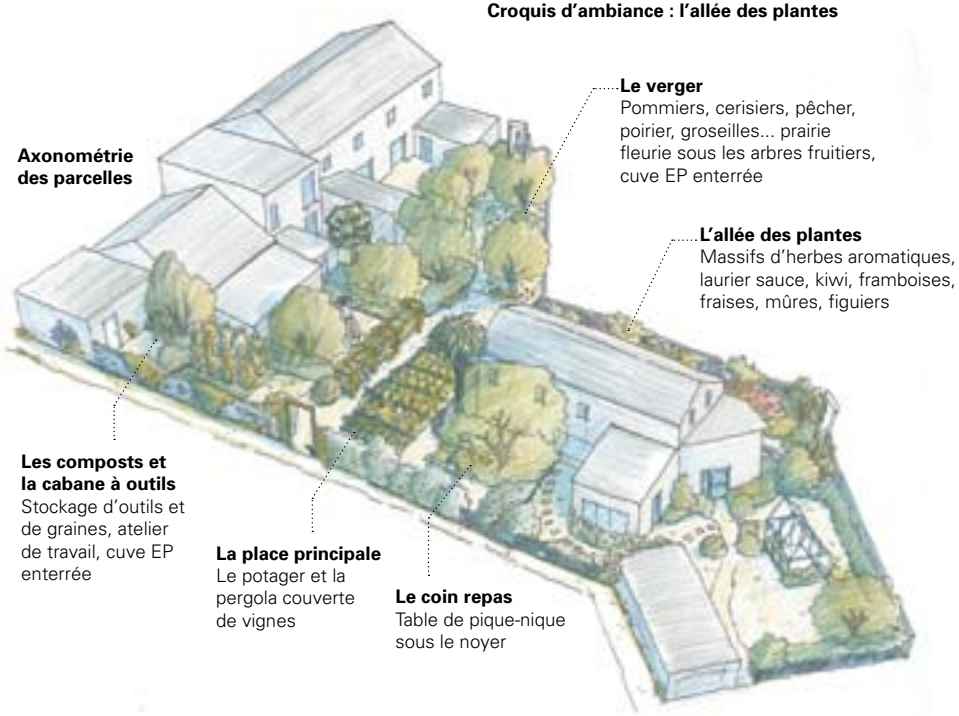
Axonométrie des parcelles
Le verger
Pommiers, cerisiers, pêcher, poirier, groseilles... prairie fleurie sous les arbres fruitiers, cuve EP enterrée
L'allée des plantes
Massifs d'herbes aromatiques, laurier sauce, kiwi, framboises, fraises, mûres, figuiers
Les composts et la cabane à outils
Stockage d'outils et de graines, atelier de travail, cuve EP enterrée
La place principale
Le potager et la pergola couverte de vignes
Le coin repas
Table de pique-nique sous le noyer

ÉQUIPE 58SG

Anna CARLBERG
paysagiste
carlberg.anna@gmail.com

UN JARDIN GOURMAND

CULTIVER LES SAVEURS DU PARTAGE

« Le jardin est d'abord une extension de la maison. »

Dans un contexte urbain, respecter l'intimité et cultiver le partage nous apparaît primordial. Notre parti d'aménagement consiste donc en la mise en commun de certains espaces tout en maintenant la sphère intime au plus près des habitations. Pour cela nous appuyons notre travail sur les notions de plaisir des sens et de l'esprit, de qualité de vie, d'échange et d'économie de moyens.

Les principes d'aménagement et de gestion qui suivent se veulent facilement appropriables et reproductibles par tous. En tenant compte de l'équilibre biologique du site, nous développeront les thématiques du jardin autour de quatre actions : partager, recycler, détourner et savourer.

Petit lieu de rencontre, on se retrouve sous la glycine pour rempoter ses fleurs, déposer son marc de café, récupérer du bois…

Détourner / Recycler
Quand les murs deviennent chemins

ÉQUIPE CO12

Jeroen DUPONT
étudiant ENSAP Lille
j-dupont@lille.archi.fr

Aline GAYOU
étudiante ENSAP Lille
a-gayou@lille.archi.fr

Romain GOISET
étudiant ENSAP Lille
r-goset@lille.archi.fr

JARDINS DE VILLE, EN VILLE

« Les jardins composent une véritable épaisseur de ville, la plus conséquente. »

Le quartier proposé représente un extrait de ville. On peut y identifier un territoire : le territoire des jardins, d'une rue à l'autre. Les venelles limitrophes nous permettent de pénétrer en son cœur et de le traverser.
Notre proposition tend à révéler l'épaisseur que constituent les jardins, comme une composante de la ville. La rendre participative de l'espace public, tout en respectant le principe de propriété privée et la nécessité d'intimité qui en découle. Chaque contact entre espace public et privé est un point de friction, de frottement, entre des passants et des habitants, des usages et des besoins différents, parfois contradictoires. De la friction naissent des ondes. Elles se propagent à l'intérieur du territoire des jardins jusqu'aux arrières des maisons. Elles se croisent et se perturbent au milieu des parcelles.

Step ! Le jardin sec

Un jardin de rocailles dans un lieu de passage.

La serre

Vue depuis la venelle, l'épaisseur des jardins se révèle à la ville.

Le jardin d'intérieur

Un petit jardin imaginé comme une extension de l'habitation.

Un nouvel horizon

Des buttes d'aventures séquencent la grande perspective du jardin et de ses usages.

En terrasses

Une succession de plans visuels appuyés par la végétation.

ÉQUIPE MW07

Olivier MUNOZ
paysagiste
bigpaysage@gmailk.com

Benoît WOJCIK
paysagiste
benoit.wojcik@gmail.com

DU JARDIN PRIVÉ AU JARDIN PARTAGÉ
(ET VICE VERSA)

« En terme d'usage, on imagine que ces familles aiment ou aient envie de jardiner pour le plaisir… »

Ce jardin partagé permet de tisser et d'entretenir un lien social entre les habitants d'un même îlot, participe d'un meilleur vivre ensemble et par là d'une vie de quartier agréable. Il permet de sensibiliser au respect de l'environnement (notamment les enfants mais aussi les amis ou la famille des habitants en visite chez eux). Un jardin partagé n'est pas qu'un lieu idyllique, parfois des différends peuvent apparaître entre habitants mais rien d'insurmontable, et les dépasser permet d'enrichir cette relation. De plus la présence d'un espace privatif pour chaque habitant permet justement d'éviter les conflits car les intérêts sont différents. Pour le bon fonctionnement d'un espace partagé, il est nécessaire en effet que les personnes aient leur propre espace privatif : la combinaison idéale pour la réussite d'un tel lieu. Le jardin partagé permet d'économiser du temps, de l'argent, des ressources par la mutualisation de l'espace, des outils, de l'eau…

ÉQUIPE MK24

Marie BOURILLON
paysagiste
mariebourillon@hotmail.com

Karine Gaëlle LEFEBVRE
architecte
karinegaellelefebvre@free.fr

LE GOÛT DES VÔTRES

OU L'ART DE PARTAGER SON JARDIN

« Le site crée un relais, un refuge pour la biodiversité, dont les hommes font partie… »

Le projet fédère les différentes parcelles de l'îlot d'habitation. Une nouvelle venelle collective, accompagnée d'un fossé de récupération des eaux pluviales, est dessinée. Elle relie entre elles chacunes des parcelles et rejoint la parcelle 0, transformée en potager collectif. Celui-ci regroupe des installations communes (outillage, compostage…). Ce lieu symbolise la mutualisation des valeurs, des biens et des idées. Le site concilie donc privé et collectif, intimité et partage.
Sur la parcelle 2, la biodiversité est stimulée et accrue grâce à la multiplication des milieux : la topographie, l'exposition et les différences hydriques permettent d'installer une palette étendue de plantes au sein du site (plantations fraîches, plantations sèches, plantations intermédiaires).

Principe venelle / fossé

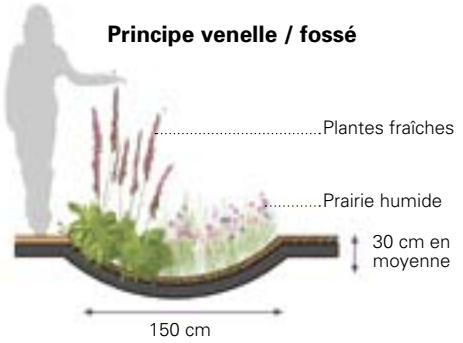

Concept Venelle collective

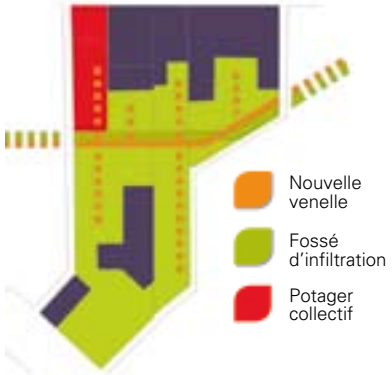

Concept Végétal

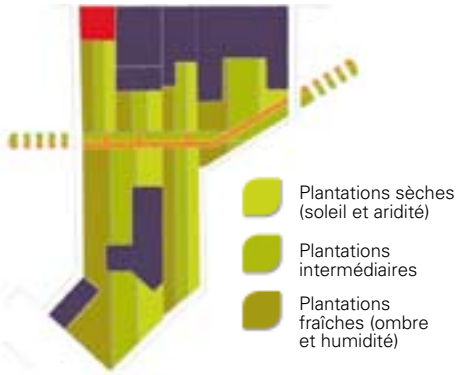

Venelle collective

La terrasse ombragée

ÉQUIPE UN49

Thibault ADAM
paysagiste
thibault_adam@hotmail.com

Vivien CORRE
paysagiste
vivien.corre@gmail.com

Yoann MOLARD-AUCLAIR
paysagiste
yoannmolardauclair@gmail.com

M-(C)-HTOYENNETÉ

« Enjambons les clôtures ! Glissons nous entre les mailles de nos grillages ! Construisons au centre de notre îlot, un potager collectif : espace commun à cultiver ensemble ! »

Le projet propose d'organiser au cœur d'un même îlot espaces privés et espace collectif. Dans ce but, un soin particulier est apporté au travail des limites de ces espaces. Les murs en schiste existants donnant caractère et tenue à cet ensemble de parcelles ont été conservés. Seuls quelques percements ponctuels sont aménagés pour assurer la continuité de l'espace commun, les autres clôtures existantes sont ouvertes ou démontées plus largement, la structure en bois formant mobilier ou clôture à claire-voie assure intimité et liaison entre les jardins privés et le potager commun. Enfin un jeu de haies et de clôtures végétales vient assurer une séparation douce et perméable entre espaces privés et espace collectif.

La variété du traitement des clôtures permet de s'adapter aux particularités de chaque jardin et de chaque situation au cœur de l'îlot, formant un ensemble généreux en espace collectif et respectueux de l'intimité de chacun.

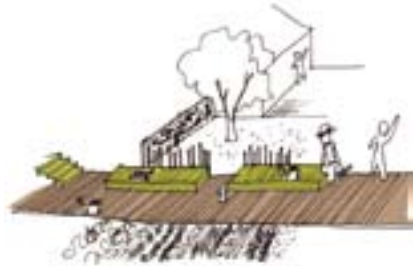

Un banc sur l'espace commun sert de lieu de convivialité entre voisins

Autour de la table de banquet, quelques voisins dégustent un repas concocté grâce à leur production potagère

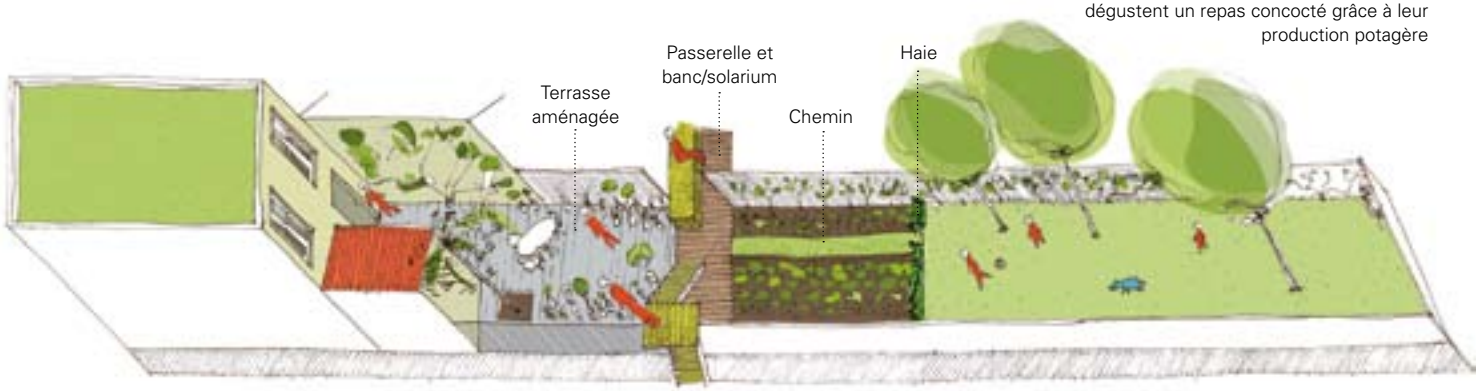

Vue sur la parcelle d'Abel et Colette : au pied de l'habitation, une terrasse appropriée par du mobilier et des plantes en pots. La passerelle et son banc créent un «seuil» au potager commun : le banc crée l'interface entre espace collectif et espace individuel. En étant tourné à la fois vers le potager et la terrasse, il participe aux deux espaces. Une haie arbustive fait la limite entre jardin potager collectif et jardin d'agrément privé et préserve l'intimité et la tranquillité du coin de pelouse, tout en protégeant les légumes des jeux de ballons.

ÉQUIPE 31LA

Les Saprophytes
collectif paysagistes/architectes
les.saprophytes@gmail.com

UN ESSAIM DE JARDINS ANGEVINS

« Aborder un programme de jardins de particuliers par le biais des abeilles, c'est donner la possibilité à ces espaces clôturés et privés d'avoir une action sur le territoire urbain. »

Les jardins s'organisent le long d'un fossé d'infiltration récupérant les eaux pluviales. La structure commune des jardins se déploie autour de cette zone humide.
Ce nouvel espace de gestion collective a pour vocation d'être un lieu de butinage pour les abeilles de Bobby placées sur le toit terrasse de Marie-Hélène et Franck. Il est également un lieu de rencontre et de partage pour les habitants autour d'un projet commun : la production de miel et de framboises.

La structure mellifère (framboisiers, asters, bruyères, salicaires...) dessine un parcellaire à l'intérieur de chaque jardin libre d'appropriation et répondant aux envies et besoins de chaque habitant.
Chaque jardin propose donc une zone d'intimité à aménager suivant les envies et une zone collective évolutive.

Noues, fossés

Potager, prairie de vivaces mellifères

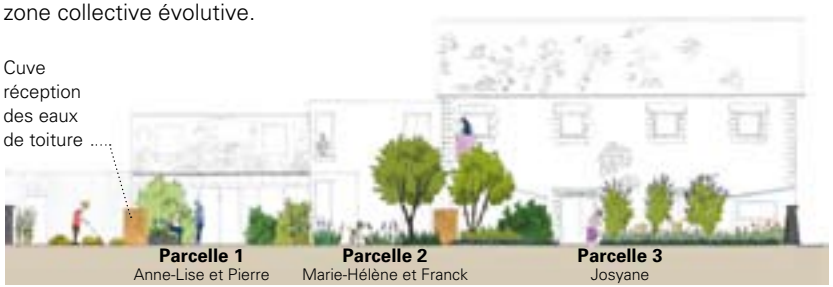

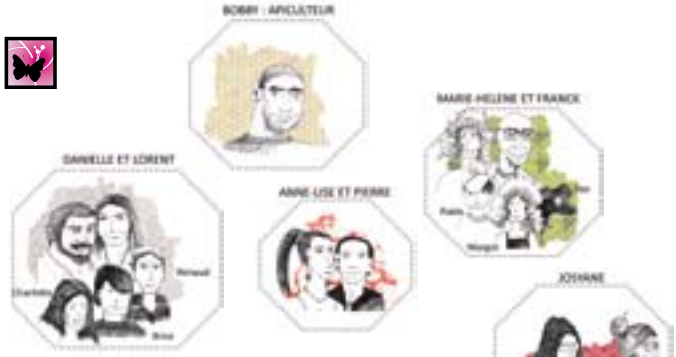

Axonométrie sur l'espace des jardins mis en commun

ÉQUIPE FROO

Fanny ANTHOINE-MILHOMME
paysagiste
Fannya54@gmail.com

Renaud LE CREFF
paysagiste
renaud-lecreff@hotmail.fr

Sylvie FRECHOU
paysagiste
sylvie.frechou@orange.fr

COORDONNÉES DES PARTICIPANTS

ÉQUIPE 03AP > **Sébastien CASONI**, paysagiste - 2 rue du Vieux Château - résidence « le Cocolet » bâtiment B2 - 74100 Annemasse - sebastien.casoni@hesge.ch / **Samuel ENJOLRAS**, paysagiste - 31 rue Château rouge - 74100 Annemasse - samuel.enjolras@hesge.ch / **Amélie ROUSSEAU**, paysagiste - 500 route de Milly - 74380 Lucinges - amelie.rousseau@hesge.ch / ÉQUIPE 24MK > **Grégoire BASSINET**, paysagiste - 173 rue Legendre - 75017 Paris - bassinetturquinpaysage@gmail.com / **Rémy TURQUIN**, paysagiste - 173 rue Legendre - 75017 Paris - bassinetturquinpaysage@gmail.com / ÉQUIPE 63PO > **Christophe BOURGUE**, architecte DE - 28 cours Gambetta - 69007 Lyon - krystof_bourgue@hotmail.com / **Céline GIBERT**, architecte - 28 cours Gambetta - 69007 Lyon - bamceline@hotmail.com / **Guillaume MOREL-CHEVILLET**, paysagiste - 4 rue de la République - 69001 Lyon - guil.morel@gmail.com / ÉQUIPE TR54 > **Luc GEHIN**, paysagiste - 6 ter rue de Lenoncourt - 54420 Cerville - luc@transitive.fr / ÉQUIPE ET16 > **Eve TARDIF**, paysagiste - Les Liandries - 18170 Ids-Saint-Roch - evtardif@aliceadsl.fr / ÉQUIPE C00L > **Anaïs LEGER**, architecte paysagiste - 56 rue du Maréchal Joffre - 44000 Nantes - f.anais.leger@gmail.com / **Paul SMITH**, paysagiste - 56 rue du Maréchal Joffre - 44000 Nantes - paulmhsmith@gmail.com / ÉQUIPE CT22 > **Antoine ABARNOU**, ingénieur paysagsite - 28 rue de Kergoff - 58850 Caudan - abarnou.antoine@gmail.com / **François GUIBERT**, paysagiste - 30 rue Paul Eluard - 72000 Le Mans - fr.guibert@laposte.net / ÉQUIPE 86HM > **Hélène PEPIN**, paysagiste - 2 bis rue de la Forge royale - 75012 Paris - helene.pepin@free.fr / **Marguerite RIBSTEIN**, paysagiste dplg - 21 rue Clémenceau - 68000 Colmar - margo_ribstein@hotmail.com / ÉQUIPE FC99 > **Fabienne COURTOIS**, paysagiste - 19 rue Louis Cren - 56100 Lorient - fabienne.courtois@free.fr - ÉQUIPE MJ51 > **Julien SERPIN**, architecte dplg - 7 bis cour de la Ferme Saint-Lazare - 75010 Paris - serpinj@yahoo.fr / **Michel SERPIN**, jardinier-paysagiste - 76 route de Joué-l'Abbé - 72240 Savigné-l'Évêque - michel.serpin@wanadoo.fr / ÉQUIPE MX05 > **Élodie STÉPHAN**, designer - 1 rue Gambetta - 93100 Montreuil - contact@elodiestephan.com / **Matthias PRÉVOT**, paysagiste, président Multipleix - 123 avenue Jean Jaurès - 93320 Les Pavillon-sous-Bois - multipleix@hotmail.fr / **MULTIPLEIX**, collectif de paysagistes - 44 rue du général Welvert - 78150 Le Chesnay - multipleix@hotmail.fr / ÉQUIPE MV19 > **Mathilde COTA**, paysagiste - 33 rue les longues Pièces - 27810 Marcilly-sur-Eure - contact-agence@prima-terra.fr / **Alexis DURAND-JEANSON**, manager environnemental - 33 rue des Longues Pièces - 27810 Marcilly-sur-Eure - contact-agence@prima-terra.fr / **Marie-Viva LENOIR**, journaliste culturelle - 60 rue Assas - 75006 Paris - jesuisviva@gmail.com / ÉQUIPE 29W7 > **Anne-Simone BUREL**, ingénieur-paysagiste - 407 Illien Serpil - 29470 Plougastel-Daoulas - naneminose@yahoo.fr / **Yohann MAILLARD** - paysagiste - 17 rue de Gasté - 29200 Brest - yo.maillard@laposte.net / **Charlie RIO**, conseiller en agriculture biologique - 7 rue Keroriou - 29220 Brest - anavelatao@hotmail.com / ÉQUIPE ML65 > **Marika CHARPENTIER**, 1 avenue du Général Leclerc - 78230 Le Pecq - charpentier_marika@yahoo.fr - **Louise PIELAT**, paysagiste ingénieur - 17 rue Lazare Carnot - 92140 Clamart - louisepielat@yahoo.fr / ÉQUIPE 10GJ > **Gabriel MAUCHAMP**, ingénieur paysagiste - 7 rue des Dames - 75017 Paris - g.mauchamp@gmail.com - **Jérôme TOUZÉ**, paysagiste - 9 rue Monge - 92800 Puteaux - touze.jerome@yahoo.fr / ÉQUIPE MP03 > **Nicolas COGNARD**, paysagiste - 6 rue Amaury Duval - 92120 Montrouge - contact@scape-paysagiste.com / ÉQUIPE TV03 > **Sébastien ROUSSEL**, paysagiste - Le Petit Chevronne - 18170 Marçais - cbastien.roussel@orange.fr / **Collectif Téléphone vert** - 48 avenue de la République - 75011 Paris - telephonevert@gmail.com / **Cécile LARCHER**, architecte - cess.larcher@gmail.com / **Sébastien MIGNÉ**, designer - sebastien.migne@hotmail.fr / **Loïc NYS** - graphiste - loicnys@aol.com / ÉQUIPE 14DD > **Fabien DAVID**, paysagiste - 7 rue Maillard - 75011 Paris - contact@fabiendavid.fr - **Emmie NYK**, paysagiste - 42 rue des Crettes Perrettes - 14970 Bénouville - emmie.nyk@gmail.com / ÉQUIPE AF20 > **Anne-Lise OPPIN**, étudiante (ENSNP Blois) - 17 rue de la Saulas - 41000 Blois - lison-86@hotmail.com / ÉQUIPE EG87 > **Jérôme BOITELET**, étudiant (Agrocampus, Angers) - 29 Grand Rue - 08260 Chilly - jeromeboitelet@laposte.net / **Géraldine FY**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 43 rue Vaufoynard - 37210 Rochecorbon - gg.fy@laposte.net / **Aurore SIMONNEAU**, étudiante (Agrocampus, Angers) - Résidence Volta - 10 rue Lakanal - 49000 Angers - aurore.simoneau@laposte.net / **Cécile THOMAS**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 10 rue du Chevalier - 95380 Puiseux-en-France - thomas.c95@orange.fr / ÉQUIPE 003L > **Lucie CORBIC**, architecte - 4 rue Vasco de Gama - 44000 Nantes - lucie.corbic@orange.fr / **Bénédicte MOTTAIS**, paysagiste - 10 rue Ernest Legouvé - 44000 Nantes - benedicte.mottais@

gmail.com / ÉQUIPE BP44 > **Élodie BALME**, ingénieur-paysagiste - 80 rue du Pontereau - 44300 Nantes - elodiebalme@hotmail.fr / **David DESHORMEAUX**, artiste, plasticien - Le Moulin Tillac - 44770 La Plaine-sur-Mer - daddy.desh@hotmail.fr - **Joachim RIVIÈRE**, paysagiste - 80 rue du Pontereau - 44300 Nantes - joachimriviere@gmail.com / ÉQUIPE MR72 > **Mélinda HOUZÉ**, architecte - 3 allée de la Maison rouge - 44000 Nantes - melinda.houze@hotmail.fr / **Raphaël PADIOU**, paysagiste - 3 allée de la Maison rouge - 44000 Nantes - raphaelpadiou@yahoo.fr / ÉQUIPE JC77 > **Julie COLIN**, paysagiste - 18 rue Camille Desmoulins - 94230 Cachan - julie.paysages@hotmail.fr / ÉQUIPE 03E7 > **Vincent HERVIEU**, architecte - 49 rue d'Antioche - 49000 Angers - vincent.hervieu@hotmail.fr / **Sandrine MONNIER**, architecte - 51 avenue Yolande d'Aragon - 49000 Angers - sandrine.monnier01@yahoo.fr / **Amandine PASQUIER**, architecte d'intérieur - Le Grand Bain - 49530 Liré - pasquier.amandine@laposte.net / **Guillaume VIGAN**, paysagiste - 8 rue d'Iéna - 49100 Angers - vigandesignpaysage@yahoo.fr / ÉQUIPE VP05 > **Mathilde BOUTEILLE**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 13 impasse Côte Thiollière - 42100 Saint-Étienne - math9j@yahoo.fr / **Sandra DAVID**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 20 rue Chef de Ville - 49100 Angers - san.david44@gmail.com / **Loïc de LARMINAT**, étudiant (Agrocampus, Angers) - La Berthelotière - 49750 Chanzeaux - loic.larminat@laposte.net / **Manon LEROUX**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 50 rue Victor Bash - 94320 Thiais - manonleroux13@yahoo.fr / ÉQUIPE BH51 > **Florian BOUSSAUD**, paysagiste Atelier 360° - Le Moulin du bois Rivaud - 44810 Héric - atelier360@yahoo.fr / **Alain BERHAULT**, paysagiste Atelier 360° - atelier360@yahoo.fr / **Grégory MAZUREAU**, paysagiste Atelier 360° - atelier360@yahoo.fr / **Kenza SOUNI**, paysagiste Atelier 360° - atelier360@yahoo.fr / ÉQUIPE CM09 > **Céline LOZAC'H**, étudiante (Agrocampus, Angers) - 55 avenue de l'Europe - 49460 Montreuil-Juigné - c.lozach@free.fr / **Maxime VABOIS** - étudiant (Agrocampus, Angers) - 9 rue de la Claye - 28630 Sours - vaboism@hotmail.fr / ÉQUIPE IA07 > **Claire BOULANGE** - paysagiste - 12 rue Galilée - 38000 Grenoble - claire.boulange@gmail.com / **François BOULANGE**, docteur vétérinaire - 3 bd A Le Braz - 22220 Tréguier - vet3rivieres@orange.fr / **Pierre BOULANGE**, étudiant (ENSA Paris La Villette) - 10 ter rue Janssen - 75019 Paris - pierre.boulange@laposte.net / **Mireille PETRIKOWSKI**, docteur vétérinaire - 3 bd A Le Braz - 22220 Tréguier - mpetrikowski@aliceadsl.fr / ÉQUIPE 25BC > **Chilpéric de BOISCUILLÉ**, architecte (Sativa Landscape) - 2 avenue Jean Laigret - 41000 Blois - sativa.landscape@gmail.com / **Raphaëlle CHÉRÉ**, ingénieur-paysagiste - sativa.landscape@gmail.com / **Benjamin HAUPAIS**, étudiant (ENSNP Blois) - sativa.landscape@gmail.com / **Pauline SWED**, ingénieur-paysagiste - sativa.landscape@gmail.com / ÉQUIPE CC10 > **Marie DEVILLE**, botaniste et naturaliste - Les Costils - 61430 Saint-Philbert-sur-Orne - m.deville@cpie61.fr / **Violaine GUIBERT**, paysagiste - La Charmille - 61130 Le Gué-de-la-Chaîne - violaine.guibert@gmx.fr / ÉQUIPE MD04 > **Guillaume DE COURCY**, paysagiste - 2 square La Fayette - 49000 Angers - g.decourcy@idyllispaysage.fr / ÉQUIPE 58SG > **Anna CARLBERG**, paysagiste - 3 rue de Turenne - 24200 Sarlat-la-Caneda - carlberg.anna@gmail.com / ÉQUIPE CO12 > **Jeroen DUPONT**, étudiant (ENSAP Lille) - 27 rue de l'Hôpital militaire - 59000 Lille - j-dupont@lille.archi.fr / **Aline GAYOU**, étudiante (ENSAP Lille) - 9 rue de l'Abbé Cousin - 59000 Lille - a-gayou@lille.archi.fr / **Romain GOISET**, étudiant (ENSAP Lille) - 133 rue Matteotti - 59800 Lille - r-goset@lille.archi.fr / ÉQUIPE MW07 > **Olivier MUNOZ**, paysagiste - 101 rue du Han - 35000 Rennes - bigpaysage@gmail.com / **Benoît WOJCIK**, paysagiste - 3 square Simone Morand - 35000 Rennes - benoit.wojcik@gmail.com / ÉQUIPE MK24 > **Marie BOURILLON**, paysagiste - 278 rue de Créqui - 69007 Lyon - mariebourillon@hotmail.com / **Karine Gaëlle LEFEBVRE**, architecte - 34 rue de l'Abbé Boisard - 69007 Lyon - karinegaellelefebvre@free.fr / ÉQUIPE UN49 > **Thibault ADAM**, paysagiste - 118 rue des Postes - 59000 Lille - thibault_adam@hotmail.com / **Vivien CORRE**, paysagiste - 18 rue de la Providence - 29000 Quimper - vivien.corre@gmail.com / **Yoann MOLARD-AUCLAIR**, paysagiste - route de Juvigny - hameau de Carra - 74100 Ville-la-Grand - yoannmolardauclair@gmail.com / ÉQUIPE 31LA > **Les Saprophytes**, collectif paysagistes/architectes - 28 rue du Long Pot - 59000 Lille - les.saprophytes@gmail.com / ÉQUIPE FR00 > **Fanny ANTHOINE-MILHOMME**, paysagiste - 73 bis rue Villiers de l'Isle d'Adam - 75020 Paris - Fannya54@gmail.com / **Renaud LE CREFF**, paysagiste - 2 rue Paul Valéry - 78460 Chevreuse - renaud-lecreff@hotmail.fr / **Sylvie FRECHOU**, paysagiste - 3 impasse Lagreneée - 78360 Montesson - sylvie.frechou@orange.fr

PARTENAIRES

Pour sa première édition, le concours « **Un jardin sur mesure. Entre carottes et tulipes** », organisé par le CAUE de Maine-et-Loire s'est librement inspiré du « **Festival des Petites Machines à Habiter** » organisé par le CAUE de la Sarthe,

- associe le Conseil général de Maine-et-Loire et la dynamique de son Plan Départemental de l'Habitat,

- reçoit le soutien de la DRAC des Pays de la Loire et des pépinières Minier et Jeanne de Laval, entreprises du groupe Terrena,

- bénéficie du concours de Terra Botanica.

ORGANISATION

Sur une initiative du CAUE de Maine-et-Loire

LE CONCOURS

- **Coordination**
Bruno LETELLIER, directeur

- **Organisation**
Maeva CEGARRA-GASNIER, paysagiste
Sandrine PROUTEAU, chargée de la diffusion culturelle

- **Commission technique**
Vincent CAZALS, paysagiste
Maeva CEGARRA-GASNIER, paysagiste
Muriel JEANNE-BOUVIER, paysagiste
Dominique SERVANT, paysagiste

LA PUBLICATION

- **Conception**
Manuela TERTRIN, graphiste

L'EXPOSITION

Présentée à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage à Angers du 19 mai au 26 juin 2011

- **Scénographie**
Mickaël BOUGLÉ, graphiste

- **Graff**
Pierre CAZALS et collectif APM

© S. Casoni / S. Enjolras / A. Rousseau

CAUE de Maine-et-Loire - Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage
312 avenue René Gasnier - 49100 Angers
Tél. 02 41 22 99 99 - Courriel : contact@caue49.com - www.caue49.com

Impression > Imprimerie Norbert PLOT
Dépôt légal > Mai 2011 - ISBN 2-914177-07-0

Un jardin sur mesure
entre carottes et tulipes

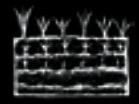

Concours organisé par le CAUE de Maine-et-Loire
39 projets / 3 lauréats

Les modes d'urbanisation actuels privilégient le parcellaire de petite taille. Comment tirer parti, une fois le logement édifié, de cet espace de pleine terre tout en garantissant une intimité et une qualité d'usage pour chaque occupant ?

La pièce de verdure que constitue chaque jardin participe à l'échelle de la ville de la composition d'un écosystème urbain où chaque jardin a son rôle et son interaction sur l'ensemble.
Ces espaces représentent souvent l'emprise foncière la plus importante des quartiers nouveaux, leur rôle est essentiel dans l'équilibre ou le déséquilibre de leur milieu.
Bien souvent mal pensés, lieux d'épreuve du voisinage et du vivre ensemble, la capacité de chacun à les faire exister participe souvent d'actions par défaut.

Conseil Général de Maine-et-Loire

CAUE de Maine-et-Loire

IMAGO
Les éditions du CAUE de Maine-et-Loire